

UN SOUVENIR DE 1838

“ Le crime fait la honte et non pas l'échafaud ”.

THOMAS CORNEILLE.

L y aura bientôt trois quarts de siècle écoulés. Les enfants d'alors sont maintenant des vieillards. Or les vieux aiment à raconter les choses du temps passé. Comment cela s'est-il fait ? Il y a des coïncidences si curieuses ! Toujours est-il que, ce matin-là, un matin de décembre 1909, je causais quelque part, dans l'un des faubourgs de Montréal, avec Mme Barcelo, la propre fille de Joseph-Narcisse Cardinal, l'un des héros de 1838 — l'un de ceux qui paya de sa vie, avec Duquette et quelques autres, le crime d'avoir trop aimé son pays et les droits de sa race.

“ J'ai des lettres à vous montrer ”, m'avait-elle dit. Et pendant qu'elle cherchait ses lettres, la bonne petite vieille — elle chemine maintenant entre septante et octante —, j'examinais le logis très simple et très modeste, mais si propre et si rangé. Le mobilier a vieilli. Aux murs et sur la table, on voit des souvenirs et des portraits. Dans un cadre, j'aperçois un souvenir “ mortuaire ” : des saules et des tombes en cheveux, je crois. Au bas du tableau, je lis des vers. Des vers qui ne sont pas très riches et que ne signeraient pas nos modernes ciseleurs de phrases ; mais des vers où il y a une pensée, ce qui n'est pas toujours le cas pour les sonnets merveilleux de nos célèbres décadents :

.....sous les tombes fermées
Tout ne doit pas aller finir ;
Le ciel prend les âmes aimées
Et nous laisse leur souvenir.

La vieille dame fut bientôt revenue avec ses lettres, des lettres usées et coupées à l'endroit des plis... Il y en a deux qui furent écrites par son père, Joseph-Narcisse Cardinal, à son épouse — la mère de la vieille dame d'aujourd'hui—le soir du 20 décembre 1838, la veille même du jour où il fut exécuté. Dans *Les Patriotes de 1837-1838*, l'honorable L.-O. David a cité quelques extraits de ces deux lettres. Pour le reste, elles sont, je crois, inédites. Sans exagérer aucunement, on peut dire qu'elles constituent un document historique intéressant. Et puis, ce qui ne gêne rien, elles sont aussi, ces lettres, un acte de foi catholique. A ce double titre, elles seront bien à leur place dans la *Revue Canadienne*.

* * *

Pourquoi Cardinal écrivit-il deux lettres à sa femme, la même nuit ? Ah ! certes, la réponse est facile. C'était sa dernière nuit. Jusque-là, il avait espéré recevoir dans sa prison la visite de sa femme et de ses enfants. Vers 8 heures du soir, il écrivit la première lettre. Puis, après avoir encore attendu, vers 10 heures, il écrivit la seconde. De fait, à 11.30 heures, il reçut sa femme et ses deux enfants, Henriette et Charlotte. Celle qui me racontait tout cela, Mme Barcelo, s'appelle Delphine ; elle n'est pas allée voir son père en prison, elle était trop jeune.

En même temps Duquette recevait la visite de sa mère. Pauvres gens ! ce qu'ils durent souffrir tous ensemble. Et pourtant, cette souffrance fut à l'âme de ces braves une consolation puissante. Deux fois de suite, cette nuit-là, Cardinal avait donc écrit à sa femme pour lui dire qu'il l'aimait, qu'il aimait ses cinq enfants, dont un encore à venir, qu'il regrettait ses imprudences, mais qu'il mourait content de donner son sang pour son pays... Une troisième fois, il le lui répéta de vive voix.

Cette entrevue que les autorités ont tant hésité à accorder aux

malheureux qui allaient mourir, ils la durent à Mgr Bourget probablement et aussi aux bons offices de cette femme admirable qui devait fonder quelques années plus tard l'Institut des Sœurs de la Providence, Mme Gamelin.

Dans une lettre que nous avons également tenue dans nos mains, en date du 13 décembre, Cardinal écrivait à sa femme : " La bonté de Mad. — m'a mis en état de t'envoyer aujourd'hui une lettre que j'ai écrite depuis plusieurs jours et j'espère que demain elle se chargera de celle-ci. . . (1). Chaque lettre que tu m'as envoyée a eu l'effet de me soulager considérablement. . . Ne crains pas de me compromettre surtout, si tu te sers du canal par lequel tu m'as fait parvenir ta dernière (lettre). Cette dame (c'était Mme Gamelin) est si bonne, si compatissante et si vertueuse, qu'elle ne refusera aucun service qui soit en son pouvoir. Elle paraît beaucoup s'intéresser à nous ".

* * *

Mais je craindrais vraiment d'abuser de la patience du lecteur, si je ne me hâtais de lui faire lire les deux lettres que j'ai là, sous les yeux. Je n'ai pas à refaire l'histoire des événements de 1837 et 1838, ni celle de Joseph-Narcisse Cardinal. Tous ont lu *Les Patriotes* de M. David, et les *Mémoires* de Bouchette, publiés ici même en 1903 (Vol. 45). Je rappelle seulement que Cardinal, notaire à Châteauguay, avait juste 30 ans en 1838, puisqu'il était né en 1808 (8 février).

" Il resta tranquille — écrit M. David — pendant l'insurrection de 1837. Il croyait et disait à qui voulait l'entendre que c'était une échauffourée, qu'aucun mouvement ne réussirait sans l'aide des Américains. Il voulait une insurrection sérieuse, faite avec de l'argent, des fusils et des canons, et ayant pour but l'indépendance du pays. — Les derniers actes du gouverneur et les propo-

(1) Cf : *Vie de Mère Gamelin*, p. 43.

sitions de lord John Russell l'avait exaspéré et convaincu que l'émancipation seule sauverait la liberté du pays. Il cachait si peu ses pensées que son abstention, en 1837, n'empêcha pas les bureaucrates du comté de Laprairie ⁽²⁾ de chercher à le faire arrêter. — Sur le conseil de sa femme et de ses amis, il se rendit aux Etats-Unis, à Covington, où il rencontra Nelson et bon nombre d'autres patriotes réfugiés. Un seul sentiment anima bientôt ces braves gens : rentrer dans leur pays, les armes à la main. Cardinal promit de se dévouer... revint au Canada, crut que des secours viendraient des Etats-Unis et travailla à l'insurrection de 1838. — Le 4 novembre Cardinal et Duquette étaient à la tête des patriotes qui allèrent au village de Caughnawaga pour s'emparer des armes des Sauvages. Trahis par ceux qui devaient les aider, ils échouèrent dans leur entreprise, furent arrêtés et conduits à la prison de Montréal. Bientôt, ils étaient condamnés à mort ⁽³⁾”.

Et maintenant, voici les deux lettres écrites, dans les circonstances que nous venons de dire, par l'infortuné Cardinal. Il est difficile — même après 72 ans — de ne pas se sentir ému en les lisant. Nous n'avons pas voulu y changer une seule ligne. Même les quelques incorrections qui ont pu échapper à l'émotion du moment, les reproches évidemment exagérés que le héros s'adresse à lui-même, nous avons tout respecté.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

⁽²⁾ En 1834, Cardinal avait été élu par acclamation député de Laprairie.

⁽³⁾ Voir *Les Patriotes*, par L.-O. David, pages 199 et 207.

1^{re} LETTRE

Prison de Montréal, 20 décembre 1838 (4).

Trop chère épouse,

Enfin, chère amie, je suis à la veille de recevoir le prix de mes imprudences. Demain, à l'heure que je t'écris, mon âme sera devant son Créateur et son Juge. Je ne crains pas ce moment si redoutable — Je suis muni de toutes les consolations de la religion et Dieu en se donnant à moi ce matin me laisse espérer avec confiance qu'il me recevra dans son sein aussitôt après mon dernier soupir. Je suis dégagé de toute affection terrestre et le seul regret que j'aie en mourant c'est de te laisser, chère amie, ainsi que cinq pauvres malheureux orphelins, dont un est encore à naître. Je te prie de croire que sans vous rien ne pourrait me faire désirer la vie et que je recevrais ma grâce avec plus de répugnance que de satisfaction. Cependant quand je considère l'état pitoyable où je te laisse, le peu de courage que tu possèdes, je ne puis m'empêcher de trembler... Malgré mes bonnes dispositions à la mort, je ne puis m'empêcher de désirer la vie pour toi. Crois, chère Eugénie, que je meure en t'aimant et te regrettant. Je te pardonne de bon cœur tout ce que tu pourrais te reprocher à mon égard. Pour moi je ne te reproche rien. Ah, si Dieu nous réunissait, que tu aurais sujet de le remercier. Que tu me trouverais changé et disposé à te traiter mieux que par le passé. — Mais, pardonne-moi, chère amie, mes erreurs. Si j'ai été cruel pour toi, si je ne t'ai pas traitée comme tu le méritais. Encore une fois pardonne-le moi.

Je te laisse bien affligée, pauvre, malheureuse, chargée de famille, peu courageuse et peu habituée au travail et à la misère. Mais je me console en pensant que tes généreux parents ne te lais-

(4) Cette lettre a dû être écrite vers 8 heures du soir.

seront pas souffrir et que la Providence veillera sur toi et tes enfants. Remets ton sort entre ses mains. C'est elle qui te donnera les consolations dont tu as besoin. Remplis mieux que par le passé tes devoirs religieux, sois exacte à te confesser et à communier, enfin aime Dieu et sers-le bien. Prie-le de nous réunir bien vite au ciel, là les hommes ne viendront pas troubler notre bonheur. Sois fidèle à exécuter ces dernières recommandations d'un époux qui t'adore. Elève tes enfants dans la crainte de Dieu et tâche de leur inculquer de si bons principes qu'ils ne soient pas exposés aux erreurs de ce monde, où tout n'est que vanité et corruption.

Qu'il m'est dur de mourir sans te donner le baiser d'adieu ! On me dit que tu es trop faible pour supporter une entrevue. Moi je te connais assez forte ou au moins assez raisonnable pour venir me voir sans faire des extravagances. Ceux qui te défendent de me venir voir n'ont jamais été dans notre situation. Ils ne pensent pas qu'ils me privent de la seule et dernière consolation que je pouvais espérer dans ce monde, et que par rapport à toi, ils s'exposent à de justes reproches pour t'avoir privée de recevoir les adieux et les avis d'un époux adoré. Pardonne, chère amie, nous sommes nés pour souffrir. C'est un sacrifice de plus à offrir à Dieu et qui servira à nous obtenir plus de mérite auprès de lui. Du moins s'ils m'amenaient Marguerite et Charlotte, pour qu'elles puissent toutes deux recevoir les baisers de leur père afin de te les rendre ! Oh Dieu ! — Ayez pitié de moi, de ma femme et de mes enfants ! — Je vous les recommande, veillez sur eux. Servez-leur d'époux et de père. Et ne tardez pas à les réunir tous avec moi dans votre saint paradis.

Enfin, ma chère épouse, il faut chercher tes consolations dans la religion, la nature humaine est trop faible et trop sujette à faillir si la religion ne vient pas à son secours. Prie pour moi et de mon côté je ne t'oublierai pas. Fais mes adieux à ta mère, à tes sœurs et aux miennes. Prie-les de ne pas m'oublier dans leurs prières. Je termine, chère amie, en te faisant de sincères adieux et les souhaits les plus fervents pour ton bonheur sur la terre et dans le ciel. Je t'embrasse de toute mon âme.

Crois-moi ton malheureux et affectueux époux,

(Signé) J. N. CARDINAL.

Si tu viens jamais en état de faire quelque chose pour mes pauvres frères et sœurs, ne les oublie pas. Embrasse-les pour moi. Adieu!

2^{me} LETTRE

Prison de Montréal, 20 décembre 1838 ⁽⁵⁾.

Ma chère épouse,

Je ne puis m'empêcher de profiter des forces que Dieu me laisse ce soir pour t'écrire de nouveau. J'espérais te voir — mais l'heure avancée de la veillée me fait perdre cette espérance. Oh! qu'il m'eût été doux, que la mort m'eût été moins dure, si j'eusse pu te presser sur mon sein, te donner les derniers baisers et te faire de vive voix les recommandations que je désire te faire.

Il paraît donc que lorsque je te quittai en pleurs le 3 novembre, c'était pour ne plus te revoir. Eh bien! Dieu l'a voulu ainsi; que son saint nom soit béni! Il ne faut pas murmurer contre ses décrets, il faut au contraire s'y soumettre, du meilleur cœur possible. Lui seul règle les événements de ce monde, nous devons donc le bénir de ce qu'il nous envoie des croix — c'est pour nous sanctifier. Pour moi, loin de murmurer contre sa Providence, je la bénis à chaque instant de ce que, ce qui aux yeux des autres paraît un grand malheur, il s'en sert pour m'ouvrir les portes du paradis. Que mon sort te soit un exemple; appliques-toi à servir Dieu sans cesse et un jour nous nous réunirons dans le séjour céleste où le temps ne se divise pas par années, ni par heures, ni par minutes,

⁽⁵⁾ Cette lettre a dû être écrite vers 10 heures du soir. C'est après l'avoir écrite en tout cas, vers 11.30 heures, que le malheureux Cardinal reçut la visite de sa femme.

mais par une éternité. Rien de plus consolant, ma chère, que de l'envisager avec les yeux d'un mourant. On se voit dégagé des peines et des angoisses de ce monde de misère pour s'envoler dans un lieu de paix et de délices, et l'on plaint ceux que l'on a aimés sur la terre de ce qu'ils ne peuvent jouir aussitôt d'un bonheur si parfait.

Chère Eugénie, ne t'appitoyes pas sur mon sort, bénis la Providence de ce qu'elle ne m'a pas fait mourir subitement lorsque j'avais la conscience chargée de fautes. Tu sais que j'ai toujours eu de la prédilection pour le genre de mort que je vais subir — eh ! bien Dieu a exaucé mes vœux. Je suis courageux autant qu'il est possible de l'être et si je pouvais te communiquer la moitié de mes forces, il m'en resterait encore assez pour le moment fatal. Mais tu me diras que c'est toi qui, de nous deux, est la plus à plaindre. C'est vrai, chère enfant, tu restes chargée de famille, sans fortune et à la veille de subir une maladie pénible. Cependant figures-toi que sans le secours de Dieu, tu es incapable de supporter ces croix une demi-heure. Prie-le donc constamment et tu te sentiras soulagée. Suis mes derniers avis, ma chère, et ne te livre pas à ton affliction. Pries la Sainte Vierge de te faire part des forces avec lesquelles elle supporta la passion et la mort de son Divin Fils, et cherches ta consolation au sein de la religion. Si tu accouches d'un fils élève-le dans la crainte de Dieu, apprends-lui à éviter les pièges où son malheureux père s'est laissé prendre. Qu'il soit plus sage que moi !

Je sens qu'une partie de la persécution que j'ai éprouvée, provient des dissensions que ton père a eues avec Lorimier et M. Marcoux. Prie-le donc de se réconcilier avec eux et de ne pas vivre dans un état de chicane continuelle avec ses semblables. Qu'il arrête ce procès scandaleux qu'il a avec M. Marcoux. Car quoiqu'il y ait déjà une victime d'immolée ; cependant qui sait si le démon de la vengeance n'en exigera pas une autre. Tâches de vivre en paix avec tout le monde ; s'il t'arrive dans le cours de la vie de recevoir quelque peine, offre-la à Dieu. Apprends à tes enfants à vivre dans l'union. Qu'ils s'aiment et se respectent entre eux. Qu'ils respectent leur grand-père et leur grande-mère, car si Dieu t'appelaient vers lui, il ne leur resterait plus qu'eux pour en prendre soin. Fais mes adieux à toute ta chère famille que je voudrais aussi embrasser de tout mon cœur. A cette pauvre Domitile qui

est aussi dans l'affliction, à Olive qui n'en aura pas moins, dis que je m'intéresse à leur sort ainsi qu'à mes autres frères et sœurs. N'oublie pas mes bons amis. Pour toi, crois que si Dieu me fait la grâce que j'espère, je veillerai constamment sur toi.

Reçois mille baisers et prie pour ton tendre et malheureux époux.

(Signé) J. N. CARDINAL.

J'ai donné ce soir par surprise un billet à Hart pour £150 — que je promettais payer à ton père. Après avoir consulté l'évêque, je me suis aperçu que c'était une supercherie. Fais en sorte que ton père remette ce billet à Monseigneur Bourget qui l'examinera. Je ne voudrais pas pour tout l'or du monde perdre les belles espérances que j'ai d'aller au ciel. Ne m'oublies pas.

LES REVENANTS DU POLE NORD

LES expéditions polaires de Cook et de Peary rappellent, par contraste, une page inoubliable de l'inimitable Alphonse Daudet. Elles évoquent le souvenir du héros à nul autre pareil, Tartarin de Tarascon.

Tartarin, c'est le type de l'homme du midi. " Nous sommes menteurs, menteurs par imagination ", lui fait dire Daudet. " C'est notre soleil qui veut cela. Dès que j'ouvre la bouche, tout mon midi monte comme une attaque ".

Tartarin est président d'un club alpin. Il veut éblouir ses concitoyens et conquérir à Tarascon une gloire immortelle. Il fera l'escalade du Mont Blanc. Et comme il est bon compagnon, sans égoïsme, Bompard, son ami, un autre lui-même, partagera sa gloire.

Les voici, attachés l'un à l'autre, sur une des multiples crêtes d'un glacier presque à pic : à droite, à gauche, le précipice. " Surtout, ne me lâchez pas, Bompard ! ". A l'instant, le pied glisse aux deux, la corde cède et les corps dévalent de part et d'autre. Deux cris se croisent sinistres, déchirant la solitude, puis un silence de

NOTE DE LA RÉDACTION.—Répondant à notre demande, M. le chanoine Choquette nous envoie quelques extraits de la conférence sur le pôle nord qu'il a faite, l'automne dernier, à Québec et à Montréal. Le journal de route des explorateurs est passé sous silence de même que plusieurs notes de voyage qui se trouvent dans les revues scientifiques. — Les événements ont donné raison au conférencier plus tôt qu'il ne l'espérait. Cook s'est vu décerner un brevet de fumiste par l'Université de Copenhague qui l'avait chaleureusement acclamé, et Peary lui-même, plus heureux jusqu'aujourd'hui il est vrai, n'a pas encore cependant conquis tout-à-fait l'opinion publique.

mort que rien ne trouble plus dans la vastitude des neiges immaculées.

Huit jours plus tard, Bompard, échappé à la mort, revenait à Tarascon pour dire—avec quel accent, vous le savez !—que le Mont Blanc comptait une victime de plus. “ Vingt fois, que dis-je, nonante fois, j’ai sondé l’abîme de glace, sans trouver autre chose que des débris. Et voilà ce que je rapporte de notre illustre président, un fragment de sa chair et quelques lambeaux de son cuir chevelu ; le reste, dans quarante ans, le glacier le rendra ”.

Il allait continuer sur ce ton lorsque la porte s’ouvre et Tartarin, en chair et en os, se trouve en face de l’orateur. “ Vé Tartarin ! ” “ Té Bompard ! ” Et cette race, ajoute Daudet, est si facile aux histoires invraisemblables, aux mensonges astucieux et vite réfutés, que l’arrivée du grand homme dont les fragments gisaient encore sur le bureau, ne causa dans la salle qu’un médiocre étonnement.

Mais, le midi n’est pas partout ; il n’est pas sur le territoire de l’oncle Sam, surtout il n’est pas au pôle nord. C’est pourquoi il nous est donné d’assister à un duel où les deux concurrents, réfléchis, tenaces ceux-là, assistés, en qualité de témoins, d’esquimaux froids et discrets, nous assourdissent de leurs coups retentissants.

Vous connaissez le débat. Voici le Dr Cook ; il est allé au pôle nord, et la preuve, dit-il, “ c’est que j’en reviens ”. Voilà le commandant Peary ; il est allé au pôle nord, et la preuve, “ c’est qu’il en arrive ”. Et depuis plusieurs mois le monde est divisé en deux grands partis hostiles : les Cookistes et les Pearystes. Oh ! l’ambition est mauvaise conseillère. Ces revenants du pôle, hommes distingués tous deux, amis depuis longtemps, ne se connaissent plus. Ils s’injurient. Cependant le monde leur sourit, comme il sourit à tout ce qui est grand. Car si les explorations sont toujours dramatiques, les expéditions arctiques, au nord comme au sud, sont tragiques. L’esprit de découverte, aux prises avec le sphinx des glaces polaires, nous fascine.

Peary a déjà fait six expéditions vers le pôle nord. Il a atteint en 1906 — personne ne lui conteste cette gloire — le plus haut point : 87° à 180 milles du pôle. Cook l'a accompagné dans deux voyages. Entre temps il aurait fait le conquête du Mont McKinley en Alaska. Mais il semble sûrement prouvé, cette fois, qu'il n'a escaladé que le sommet de la réclame tintamaresque.

* * *

C'est au mois d'avril 1908, pour Cook, de 1909, pour Peary que ces Vikrings modernes auraient atteint le pôle nord, ou, si l'on veut, le pôle de leur ambition. Celui-ci est à la portée de tous, mais le vrai pôle est plus difficile à déterminer. Cependant le *sextant* et le *chronomètre* joints à la *connaissance des temps* suffisent pour cette opération. Il s'agit de faire *le point*, comme en mer. Même la mesure de l'ombre d'un bâton planté verticalement peut conduire à fixer le pôle à 20 milles près.

La calotte polaire de notre globe est un océan de glace, une solitude sans vie, ni signe, un silence tragique, infini, inanimé. Ces mornes déserts, disent les explorateurs, sont comme les espaces incréés que Milton a situés entre l'empire de la vie et celui de la mort.

Nombreuses seraient les observations scientifiques à faire : la profondeur de l'abîme polaire, la direction des vents et des glaces, la formation des banquises, etc. Mais toute l'ambition du monde, des savants se résume en une seule expérience qui peut paraître aux yeux des profanes presque un enfantillage. Ce serait de faire osciller le pendule normal pendant une minute ?

Oui, une minute et le monde scientifique sera satisfait ! Car c'est sur ces soixante oscillations que reposent les plus grands problèmes de la mécanique et de l'astronomie. La forme de la terre, son poids, celui des autres astres, la vitesse de la chute des corps, leur masse, se calculent d'après les données du pendule.

Que d'autres choses, au pôle, captiveraient l'attention de l'observateur ! L'est et l'ouest ne sont nulle part. Tous les fuseaux horaires sont réunis en un point ; toutes les heures sont confondues. D'un pas on passe de midi à minuit, du jour au lendemain, du lendemain à la veille !

Mais tout cela est-il plus étonnant que l'entreprise de nos deux héros ? N'est pas un spectacle bien typique de la race américaine, que l'aspect final, l'aboutissement de ces expéditions, apparemment entreprises en vue d'observations scientifiques, brusquement transformées en sport patriotique, puis en tapage charlatanesque ?

Le pôle, l'étoile polaire surtout, ils ne s'en veulent approcher que pour s'en saisir et les fourrer dans le drapeau étoilé ! Allez voir au pignon du 90°, dit Peary aux incrédules, et vous allez la trouver (l'étoile) tapie contre le pôle, soigneusement enfouie dans les replis claquants du drapeau américain.

Mais, songent-ils, ne manquons pas la petite réclame, les profitables conférences en perspective, les impressarios à amorcer. Aussi, vous les voyez, Cook et Peary, arriver essouffés, tout en nage pour ainsi dire, malgré les glaces et le Fahrenheit à 140°, se prendre aux cheveux, au toupet, sur le partage de la gloire et de la recette.

Oh ! combien j'aime mieux le calme intrépide d'un Blériot qui, venant de voler par-dessus la Manche, et ayant accompli l'acte scientifique destiné peut-être à demeurer le plus étonnant du siècle, à cause de sa portée et des développements qui suivront, se met tout uniment, sans tapage, à huiler sa machine.

En somme, l'ont-ils bien atteint le pôle ? Ils ont pu y aller, cela n'est pas impossible. Y sont-ils réellement allés ? Il faut bien aboutir à cette question que tous les corps scientifiques se posent et à laquelle, je le crains beaucoup, aucun ne répondra péremptoirement.

En effet, si Cook et Peary ont songé, chacun pour son compte, à ourdir, à machiner une mise en scène propre à duper l'univers et

à dérouter les associations scientifiques, ils avaient les éléments et ils possédaient les connaissances qui leur étaient nécessaires pour échapper à n'importe quelle investigation des géographes. S'il est difficile d'attraper un Américain, cela l'est davantage d'en attraper deux, j'imagine !

Mais ce rouleau de documents, ce drapeau étoilé qui se déploie gentiment, comme à une hampe, à la fine pointe du pôle où Peary l'a attaché, qu'en faites-vous, me dira-t-on ? Hélas ! oui, je le sais, on pourrait y aller voir. De votre côté, ne songez-vous pas aussi à cette mobilité perpétuelle des glaces, aux courants qui ont déjà tout entraîné, tout charrié, je ne sais où ? Cook y a bien pensé, lui ; il nous l'a signalé à maintes reprises, et c'était d'avance sa réponse aux curieux qui auraient voulu faire mine d'y aller voir.

Désirez-vous que je vous dise mon opinion ? Vous ne la trouverez pas absolument neuve. Alphonse Daudet me l'a un peu volée pour son Tartarin. Mais, vrai, je me représente que ces deux explorateurs, chacun de son côté, dès avant le départ, avaient mentalement déterminé et arrêté *de revenir* cette fois du pôle nord. Ils avaient probablement résolu également de se rendre aussi loin que possible, jusqu'au pôle lui-même, s'il leur était permis, mais l'important, l'irrévocable, dans leur esprit, c'était *d'en revenir* cette fois, quoi qu'il advînt, coûte que coûte. Et, comme vous le savez, ils en sont justement revenus. Cette détermination était si bien prise d'avance, à mon sens, qu'il ne serait pas invraisemblable que l'on trouvât les fameux records et le journal de route, que Cook a laissés au pôle, entièrement écrits à la machine, si jamais quelque ours blanc ou noir nous les rapporte.

Le plus amusant, et ce qui explique tout-à-fait leur précipitation à se ruer aux bureaux de télégraphe, comme après le résultat d'une course, pour proclamer leur arrivée et leur découverte et se démentir réciproquement, c'est que les deux rivaux soupçonnent, savent, sont convaincus qu'ils ont conçu le même plan : *revenir à tout prix du pôle.*

Ils connaissaient réciproquement leurs projets... peut-être les ont-ils ourdis de concert, combinés ensemble au temps où ils faisaient partie des mêmes expéditions. Ils avaient alors entrevu toute la scène : le drapeau étoilé, les esquimaux fous de joie, les records, la glace unie comme un miroir, le soleil au firmament nord le 1er avril, et le pôle, tourbillonnant sur son pivot, gentiment déposé comme une toupie entre les doigts des petits-fils de l'*Oncle Sam*. Puis, en avant la musique, les tambours, les conférences, les levers de rideaux pour les acclamations, la gloire... Enfin, les dollars, beaucoup de dollars américains avec de petits aigles dessus !

Oui, ils avaient tout vu cela d'avance. Ils n'avaient oublié qu'une chose : déterminer *qui arriverait le premier*. C'est alors que la rivalité éclate, la peur aussi, la peur que l'autre se présente le premier. Voilà le problème ! Calculs faits et scientifiquement faits, l'étape ne se peut vraisemblablement franchir qu'en un tel espace de temps. Ni trop tôt, afin de posséder une réponse raisonnable à n'importe quels doutes, ni trop tard, afin de réclamer la paternité du pôle et ne point s'exposer à trouver le marron avalé.

Et c'est ce qui est arrivé à ce pauvre Peary. Hélas ! il n'avait pas prévu que ce rusé de Cook se réclamerait d'un excellent chemin, connu de lui seul, un chemin uni comme une route d'automobile, pour expliquer son retour prématuré avec une avance de six jours sur lui. De là son amer désappointement et l'explosion de rancœur découragée qu'il traduit peut-être par cette exclamation : " Si jamais l'on me reprend à aller au pôle, il fera chaud ! "

Je sens que je deviens cruel, cruel jusqu'à l'injustice, peut-être. C'est le sort des découvreurs de voir leurs conquêtes discutées. Christophe Colomb, frustré de sa gloire, en est le plus fameux exemple. Mais en dépit de la plus grande bienveillance, malgré le verdict des géographes, je ne puis m'abstenir de penser et d'affirmer qu'il n'est pas prouvé que le pôle a reçu la visite de Cook ou de Peary.

Il est indéniable que la présomption n'est pas favorable à ces explorateurs. Leurs affirmations peuvent avoir quelque fondement ; elles n'entraînent pas la conviction. Les luttes de deux ans de l'héroïque Nansen, les misères inénarrables endurées par Cook et Peary eux-mêmes dans des voyages antérieurs, leurs échecs passés, la mort du brave Andrée envolé sur son ballon, sont des arguments. Tous ces mécomptes attestent que l'arrivée au pôle ne se fait pas dans une randonnée de plaisir.

La discussion, quelle qu'en soit la conclusion finale, aura inévitablement ce bon résultat, à savoir, que l'explorateur futur se gardera bien d'imposer foi en sa parole. Il devra joindre, à son témoignage d'honnête homme, le témoignage d'un compagnon compétent au moins, et, par-dessus tout, le témoignage physique des êtres du pôle. Et seule la plaque photographique, la banale plaque, donnera ce témoignage. La plaque photographique, c'est l'œil du savant. Mais je veux une plaque vierge, non truquée, portant, au départ, le sceau d'une commission de savants et rapportant à ces mêmes savants, dans les mêmes conditions, les vues des astres du pôle et les observations enregistrées automatiquement. Cela n'est pas impossible.

Voilà le témoignage authentique, signé, visible aux yeux de tous, parlant à l'intelligence de tous. Jusqu'à ce que cette preuve nous soit donnée, il sera toujours permis de douter.

Et maintenant, si on arrive enfin à percer le mystère dans lequel l'extrémité de notre terre s'obstine à s'envelopper, à quoi cela servira-t-il ? Ce sera fort beau sans doute, mais en-dehors de la gloire acquise par tant d'héroïsme, à part les hommes de la science qui y trouveront un bénéfice dont ils peuvent après tout se passer, combien s'en trouvera-t-il pour dire : A quoi bon ! Car, malgré le soleil de six mois qui ne couvre ni couchant ni aurore, en dépit des aphorismes qui proclament que " vivre en clarté c'est vivre en beauté ", que " périr dans la lumière c'est une apothéose ", malgré

tout cela, le pôle est triste. Cook nous dit la tristesse, l'incommensurable tristesse qui l'envahit lorsqu'il se fut assis au point de la plaine de glace où ses instruments lui marquèrent le but de son entreprise.

Quel que soit le fondement de cette assertion, je trouve dans ces paroles un document humain. Il y a, en effet, des joies au-dessous de l'attente, et n'avoir plus rien à désirer, n'avoir plus d'espérance, n'est-ce pas une tristesse ? Napoléon pleura avant son sacre. De même l'explorateur qui se rend compte qu'il n'est plus impossible de parvenir au but qu'il a ambitionné depuis 10 ans, depuis 20 ans, s'il est triste, ne m'étonne pas. Mais, heureusement, il reste toujours pour l'humanité un autre pôle à atteindre, le plus haut celui-là.

C.-Philippe CHOQUETTE.

Un Saint Inconnu

LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

LE 25 avril dernier, à Rome, dans la Basilique de Saint-Pierre, Jean Eudes était inscrit par l'Eglise au Catalogue des Bienheureux. Le dimanche précédent, le même honneur avait été décerné à Jeanne d'Arc, et la foule qui se pressait aux deux cérémonies avait contemplé dans la même gloire le visage des nouveaux Bienheureux. Et cependant, l'un n'était connu que dans l'intimité de sa famille, tandis que le nom de l'autre brillait d'un incomparable éclat. Nous voudrions présenter ici et mettre en meilleure lumière quelques-uns des traits de la physionomie du Bienheureux Jean Eudes. De son vivant, on ne le sait pas assez, il fut connu et vénéré sur les bords du Saint-Laurent ! Pourquoi ne pas évoquer son souvenir, maintenant qu'il peut être notre protecteur ?

Jean Eudes est né en Normandie, en 1601, et a échappé dès son enfance à l'influence corruptrice du milieu qu'habitait sa famille. Il dut cette grâce à la piété de ses parents et à la garde de la sainte Vierge. Sa naissance tenait du miracle, et Marie veillait jalousement sur son petit protégé ; elle le suivit même avec une attention si maternelle que sa jeunesse ne connut pas les écarts qui laissent sur la vie entière un si douloureux souvenir. Ses condisciples du collège des Pères Jésuites de Caen le béatifièrent à leur façon, en le surnommant le *dévo*t Eudes, et l'Eglise a ratifié leur jugement.

En 1623, Jean Eudes entra à l'Oratoire et était reçu par le cardinal de Bérulle, son illustre fondateur. A l'école de ce prêtre dont saint François de Sales enviait la piété, le novice s'initia aux méthodes ascétiques et aux dévotions qui devaient orienter toute sa vie sacerdotale. Le Père de Condren, que sainte Jeanne de Chantal jugeait capable d'instruire les anges, acheva l'œuvre commencée par le cardinal de Bérulle et prépara Jean Eudes au sacerdoce. L'ordination eut lieu le 25 décembre 1625. La santé du jeune prêtre demandait des ménagements, ses supérieurs les lui imposèrent, en l'obligeant à un repos qui coûtait à son zèle et que son amour de l'étude s'ingénia à rendre fructueux.

La peste tira le Père Eudes de sa solitude, et le jeta seul au milieu d'un champ d'apostolat désolé par les ravages de l'épidémie et déserté par la plupart de ceux que le devoir aurait dû y retenir. Cette première campagne du missionnaire ouvrit glorieusement la série de celles qu'il mena sans relâche pendant plus de 50 ans. La Normandie, la Bretagne, la Picardie, l'Île de France, le Perche, la Champagne, la Bourgogne sont tour à tour évangélisés par notre apôtre, et partout sur ses pas se renouvellent les mêmes prodiges de conversions, s'élèvent les œuvres de son zèle et de sa charité. Que de prêtres se contenteraient d'une gerbe aussi fournie à présenter à Dieu à l'heure de la mort. Elle n'est qu'une partie de la moisson du Père Eudes, et ce qu'il a recueilli à côté en est peut-être la part la plus abondante et la plus enviable.

Les membres de l'Oratoire n'étaient retenus par aucun vœu qui les attachât irrévocablement à la Société. En 1643, le 25 mars, jour de l'Annonciation (ainsi le note le Bienheureux dans son *Mémorial*), après plusieurs années de réflexions et de prières, encouragé par les conseils des personnes les plus saintes de l'Église de France, le Père Eudes quittait à regret l'Oratoire et inaugurait avec quelques compagnons la vie nouvelle où la Providence l'avait engagé. La raison de cette sortie ce fut la fondation des séminaires

pour l'éducation du clergé. Deux autres œuvres : la création de l'ordre de Notre-Dame-de-Charité et l'établissement du culte public du Sacré-Cœur de Jésus et du très pur Cœur de Marie se partageraient avec le travail des missions les 37 années laissées à son apostolat.

Les biographes du Bienheureux (1), et nous conseillons au lecteur de les consulter, ont décrit en détail toutes les phases de la lutte soutenue pour assurer sur des bases solides ces trois œuvres également chères à l'âme du Père Eudes. Attaques de ses confrères qu'il quittait et qui dénaturaient ses intentions, haine implacable des Jansénistes que la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus condamnait aux yeux du peuple, défiances de ses supérieurs hiérarchiques, disgrâce de son roi, opposition de ses filles de la Charité, trahison de beaucoup de ses enfants, aucune épreuve ne manqua au serviteur de Dieu, aucune non plus ne surprit son courage ni ne brisa sa constance. A sa mort (19 août 1680), la Congrégation de Jésus et de Marie était régulièrement organisée et elle avait la direction des grands séminaires de Caen, de Coutances, de Lisieux, de Rouen, d'Evreux et de Rennes ; l'ordre de Notre-Dame de Charité était approuvé de Rome et le monastère de Caen qui en était le berceau avait essaimé au loin et voyait grandir ses filles de Rennes, d'Hennebont et de Guingamp ; la fête du Cœur très pur de Marie était célébrée dans un nombre considérable de diocèses et de communautés religieuses, et bien que la dévotion en fût moins répandue, la solennité du Sacré-Cœur de Jésus était établie dans les deux Sociétés et dans plusieurs monastères de Bénédictines, d'Ursulines et de Visitandines. Le serviteur de Dieu qui avait accompli une pareille tâche n'était certes pas un mercenaire à gages, et sa physionomie vaut la peine d'arrêter un instant l'attention.

(1) *Vie du Bienheureux Jean Eudes*, par le R. P. Boulay. Paris, René Haton, 35, rue Bonaparte. — *Le Vénérable Jean Eudes*, par Henri Joly, membre de l'Institut. Collection "Les Saints", Victor Lecoffre.

* * *

L'âge avancé qu'atteignit le Père Eudes, le travail incessant de ses journées, ses œuvres multiples nous feraient croire à la vigueur de sa complexion, si nous ne savions par ailleurs que sa santé demandait des soins auxquels notre saint ne se résignait que difficilement. Par quel prodige ses forces se sont-elles maintenues à la hauteur du labeur écrasant qu'il leur imposait ? Mystère dont la vie des saints nous fournit de nombreux exemples et dont la loi de mortification pourrait bien donner la clef. Nous reconnaissons néanmoins que sa constitution bien que délicate ne présentait à la maladie aucune prise sérieuse, et que le travail des missions devait insensiblement la fortifier. On nous dit, je ne sais sur quelle autorité, que le Père Eudes n'avait ni l'air d'un gentilhomme comme le cardinal de Bérulle, ni l'aspect d'un mystique raffiné comme le Père de Condren, mais que d'assez belle prestance, bien que petit de taille, il avait le front large et haut, le nez fort, et portait sur le visage un heureux mélange de douceur et de gravité. L'ardeur de son tempérament éclatait dans le feu du regard, et si la grâce n'y avait mis bon ordre, le lion qu'il était en chair ne se serait pas si facilement apaisé.

Les Jansénistes nous représentent le Père Eudes comme un esprit médiocre, épris de rêveries et soumis à l'influence de quelques illuminés. Toute sa vie proteste contre cette calomnie. A Caen, au collège des Pères Jésuites qui comptait plus de 800 élèves, il dispute à l'un de ses camarades la première place, en Humanités et en Rhétorique ⁽²⁾. " Ce fut là qu'on découvrit ses belles dispositions pour l'éloquence ; il ne réussissait pas moins dans la traduction, la poésie et le grec... et s'il avait cultivé son talent pour les vers,

(²) P. Martine. Livre I, page 17.

il ne se serait pas moins rendu fameux par sa poésie que par son éloquence". Ceux qui liront ses hymnes des offices du Sacré-Cœur de Jésus et du saint Cœur de Marie souscriront volontiers à cet éloge du Père Martine, et pour composer des strophes aussi pleines de science et de rythme, en marchant dans les rues de Paris, il fallait n'être sûrement ni un petit esprit ni un illuminé. Sa doctrine sur la dévotion aux Cœurs très Saints de Jésus et de Marie témoigne plus hautement encore de la lucidité et de l'étendue de son intelligence. Le sujet était nouveau et chacun sait que dans le domaine des sciences théologiques, les recherches doivent être conduites avec une extrême réserve. Le Père Eudes étudie tour à tour la nature, l'objet, les motifs du culte qu'il veut établir, et il le fait avec une sûreté de vue si remarquable que dans le décret qui lui décerne les honneurs de la béatification, l'Eglise lui reconnaît le titre de docteur de la dévotion aux Saints Cœurs en même temps qu'elle affirme qu'il en est le Père et l'Apôtre.

Une volonté faible serait un pauvre tronc pour y greffer la sainteté. L'esprit de sacrifice n'y trouverait pas assez d'aliment pour y fleurir, et la sainteté ne va jamais sans l'avoir à ses côtés. La volonté du Père Eudes m'étonne par la précocité de son énergie, et je ne sais quelle part attribuer à la nature ou à la grâce qui la dirige. Energique, il l'est singulièrement, cet enfant de 9 ans qui se contente de présenter l'autre joue au petit camarade qui vient de le souffleter ; il l'est aussi, ce même enfant qui se lie au bon Dieu, à 14 ans, par le vœu de virginité ; il l'est davantage encore, l'enfant devenu jeune homme, et gardant au milieu d'une jeunesse légère et railleuse l'intégrité de ses mœurs et de sa foi ; il l'est enfin au suprême degré, l'enfant parvenu au sacerdoce, consacrant sans fléchir une longue vie sacerdotale de plus de 50 années au service du même Dieu qui a inspiré son héroïsme de 9 ans. Avec une volonté moins tenace, le Père Eudes eût cédé sous le poids des oppositions haineuses soulevées contre ses entreprises les plus saintes et

les plus désintéressées. Je ne veux pas dire qu'il allât de gaieté de cœur au-devant des obstacles, et s'obstinât aveuglément à les briser. Le fond normand qui était en lui l'avait doué d'une finesse de bon aloi dont il utilisait à propos les ressources. " Il faut éviter le procès plus que la peste, écrit-il au Père Maunoury, en avoir plutôt moins, savoir perdre tout plutôt que de plaider " ; puis vient le correctif qui n'est pas sans charme : " si ce n'est qu'on n'entrât dans le procès qu'incidemment et non pas comme partie principale, et qu'en cela, on fût bien assuré de réussir ". La finesse allait-elle par moment jusqu'à d'innocentes malices ? La chose est certaine, et personne ne voudra condamner cette fin de lettre où il fait allusion à l'épiscopat dont il est menacé : " J'ai eu jusqu'ici toute espèce de croix, et je n'ai point plié sous le fardeau ; mais pour cette nouvelle croix dont on me menace, je ne la crains point du tout. Je connais les hommes, et je suis sûr que c'est celle qu'ils m'épargneront le plus volontiers ". Le trait final va droit à son adresse. Du caractère normand, le Père Eudes avait surtout à un haut point l'aptitude aux affaires, qu'il n'entendait pas abandonner aux hasards du moment ou des circonstances. Sa confiance en Dieu était entière, mais il savait l'appuyer sur la mise en œuvre des moyens humains inspirés par la prudence et la sagesse. Les *Constitutions* qu'il a données à sa Congrégation de Jésus et Marie mériteraient d'être étudiées pour le seul plaisir de reconnaître les rares qualités de cet homme d'affaires. Il n'enchaîne pas pour autant l'initiative des supérieurs ni des économes, mais le code qui les dirige les protège contre les aventures hasardeuses et les initie aux mille détails de l'économie domestique. On pourrait en extraire pour les maîtresses de maisons un livre fort pratique, et qui ferait bonne figure à côté de ceux que la littérature ménagère de notre temps a consacrés à ce sujet.

Huet, le célèbre évêque d'Avranche, croyait peindre le caractère du Père Eudes par ces deux traits : *ardens et audax* — ardent et audacieux. N'en concluons pas que le Père était un batailleur

toujours en quête d'adversaires à terrasser. Non, c'était plutôt un pacifique, un doux, et toutes ses lettres nous révèlent une grande tendresse d'âme, comme la constance de ses relations nous dit la sincérité de son affection. Madame de Camilly, une de ses filles spirituelles et la mère de l'un de ses confrères, désirait le voir une dernière fois, et recevoir sa bénédiction. " Qu'on la fasse monter, dit le Père mourant, c'est ma fille aînée ". Et il la consola en l'assurant que s'il avait quelque crédit auprès de Dieu, après sa mort, elle viendrait bientôt le rejoindre. Ce fut son dernier acte de charité, et la prédiction qui l'accompagnait se réalisa trois mois après la mort du Bienheureux.

* * *

Faut-il essayer maintenant de pénétrer le côté surnaturel de cette âme que la nature a si richement dotée, c'est la vie tout entière dont il faudrait alors raconter les détails. Pour me borner au trait qui me semble caractériser plus nettement ce visage de saint, et qui lui donne un relief bien personnel, je dirai que le Père Eudes a été un amant passionné des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie ; et dans cet amour, celui de la sainte Vierge a tenu chronologiquement la première place.

J'hésite à reproduire les paroles qu'il consacre à décrire les merveilles du Cœur de Marie ; elles sont si enflammées et si débordantes d'amour, qu'elles pourraient faire sourire ceux qui sont étrangers au langage de nos mystiques. " Ne savez-vous pas, disait notre Bienheureux, qu'un amant passionné prend son divertissement à écrire le nom de la personne qu'il aime et à tracer son image partout où il se trouve, non seulement sur le papier et sur la toile, mais sur les arbres, sur la pierre, sur les rochers, sur toutes les choses qu'il rencontre. Ainsi l'amour incompréhensible de Celui qui est le Dieu, le Père et l'Epoux de l'aimable Marie fait qu'il

prend son contentement à écrire les excellences de son cœur sur toutes les choses de l'univers." Et il s'ingénie, à la suite des saints et des docteurs, à découvrir ces merveilles et à les raconter.

"Le cœur de Marie (et il parle ici de son cœur spirituel, de son âme tout entière) est le ciel de la divinité, ciel plus saint et plus pur que celui des Bienheureux, car celui-ci a été souillé par la révolte des anges, tandis que le premier n'a jamais connu le péché. Il est un soleil allumé à la flamme de Dieu, et si la vie surnaturelle s'alimente aux mérites de notre Rédempteur, elle ne peut se passer de la chaleur de celle qui l'a donnée : *Vitam datam per Virginem, gentes redemptæ plaudite*. Il est une mer de grâces d'où partent et où aboutissent les ruisseaux, les torrents et les fleuves des grâces du ciel et de la terre. Il est la harpe que la main divine fait chanter. Il est surtout le paradis terrestre riche du fruit de l'arbre de vie sorti de son sein et fécondé par les eaux du fleuve qui le traverse."

Le Père Eudes défend à ses enfants d'user d'hyperboles dans leur langage, et, chose étonnante, il les répand à profusion sous les pas de celle qu'il voudrait entendre nommer Notre-Dame la toute bonne. Après tout, ces hyperboles ne méritent pas leur nom, elles trahissent l'impuissance des saints à rendre la beauté de l'idéal qui les séduit. "Si une petite goutte de l'amour qui enflamme mon cœur pouvait tomber en enfer, il changerait l'enfer en paradis, les diables en anges et les peines en consolations". Après ces paroles de sainte Catherine de Gênes, les louanges du Père Eudes à la sainte Vierge nous surprendront moins. Elles nous surprendront moins encore lorsque nous saurons que tous les actes de sa vie témoignent de la sincérité de son amour.

On nous dit qu'à 18 ans, dans la candeur de sa tendresse pour la sainte Vierge, il mettait un anneau au doigt d'une de ses images en signe de l'alliance qu'il contractait avec elle. Et pour que cette alliance ne fut pas éphémère, il en rédigeait l'acte qu'il signait de

son sang. Je viens de relire les entretiens de saint Bernard sur Marie, je n'y ai rien trouvé qui surpassât en grâce, en tendresse et en enthousiasme ce contrat de notre Bienheureux. Sa dévotion n'était un mystère pour personne, et ses ennemis croyant l'injurier, appelaient par ironie ses confrères et lui " les enfants de Marie ". Jamais injure ne fut mieux accueillie ni plus jalousement conservée.

Sa réputation vint même jusqu'au Canada, et de Montréal, un Père Jésuite, le Père Chaumonnet, lui écrivait en 1660 pour le supplier de lui laisser en héritage, s'il venait à mourir avant lui, une partie de la dévotion qu'il avait pour la sainte Vierge. Toutes les œuvres du Père Eudes ont été d'abord des œuvres mariales : sa congrégation sera la Congrégation de Jésus et Marie, et de ses deux fêtes patronales, c'est celle du saint Cœur de Marie qui sera établie la première et préparera les voies à la fête du Cœur de son Fils ; ses filles privilégiées seront les filles de son Cœur Immaculé, et lorsqu'il groupera en société les personnes qui aspirent à la vie religieuse et que la Providence retient dans le monde, c'est le cœur de la Mère admirable qu'il leur donnera pour patronne et pour modèle.

En marquant d'un trait aussi accentué le visage du Bienheureux Jean Eudes, n'ai-je pas oublié qu'il est le premier apôtre des Sacrés-Cœurs et qu'il ne les a jamais séparés dans son amour. A Dieu ne plaise que j'enlève à notre Père le plus beau fleuron de sa couronne. Le 6 janvier 1903, Léon XIII proclamait que Jean Eudes est l'auteur du culte liturgique des Sacrés-Cœurs, et le 25 avril 1909, Pie X complétait cet éloge en affirmant que " de cette dévotion si suave des cœurs très saints de Jésus et Marie, on doit le regarder comme le père, car depuis l'institution de sa congrégation de prêtres, il veille à faire célébrer parmi ses fils la solennité de ces cœurs sacrés ; — comme le docteur, car il composa en leur honneur des offices et une messe propre ; — enfin, comme l'apôtre, car il mit

tous ses efforts et tout son cœur à répandre partout leur culte salubre ”.

Encore une fois, je ne veux nullement séparer ce que le ciel a uni par des liens si étroits. Mais pourquoi me refuserait-on de voir sur cette physionomie si attachante et si animée comme une auréole à travers laquelle j'aperçois Notre-Seigneur ? Or, cette auréole est faite de l'amour du Bienheureux Jean Eudes pour Marie, sa toute bonne Dame.

P.-M. DAGNAUD,

C. J. et M.

La Société Internationale

DE LA

VÉRITÉ CATHOLIQUE ⁽¹⁾

DANS la soirée du 22 mars 1899, le Révérend Père McGinnis appelait auprès de lui, à Brooklyn, quelques laïques et discutait avec eux le projet de former une association, dont le but serait de répandre une connaissance plus étendue de l'Église catholique et de réfuter les injustes attaques qu'on recommence toujours contre elle. C'était dans une pensée d'apostolat que ces hommes se réunissaient. Après tout, se disaient-ils, la propagation de la vérité, la réfutation de l'erreur et l'avancement des intérêts catholiques n'appartiennent pas exclusivement au clergé.

On oublie trop, en effet, cette grande vérité historique : avant de devenir prêtres, des hommes d'élite ont écrit d'éloquents apologues du christianisme. On pourrait mentionner saint Justin, martyr, saint Prosper, Arnobe, Lactance, Origène et saint Jérôme. D'autres sont restés laïques toute leur vie, et pourtant ils ont montré — comme Sir Thomas More en Angleterre, Montalembert, Chateaubriand et le comte de Maistre en France, Brownson aux Etats-Unis — que la religion catholique peut être défendue par la parole et par la plume des simples fidèles.

On organisa donc, à Brooklyn, une société qui s'appela d'abord *The Metropolitan Truth Society*. Mgr McDonnell, évêque de

⁽¹⁾ *The International Catholic Truth Society.*

Brooklyn, voulut bien l'approuver. On se mit alors en mesure de communiquer le projet aux autres membres de la hiérarchie ecclésiastique des Etats-Unis. On leur exposa l'économie de la société et les méthodes qu'on se proposait de suivre. Les réponses que l'on reçut des autorités constituées et de tous ceux qui dirigent l'opinion catholique, firent naître dans l'esprit des organisateurs la conviction que la société répondait à un vrai besoin, et qu'elle accomplirait un bien très réel pour la cause sacrée de la religion.

Forte de l'approbation de ses chefs naturels, stimulée par l'enthousiasme d'un grand nombre de laïques, encouragée par la bénédiction de Sa Sainteté Léon XIII, la société demanda son existence civile le 24 avril 1900, au bureau du Secrétaire d'État d'Albany, N. Y., sous le titre de *The International Catholic Truth Society*.

Notons en passant que c'est à l'instigation de quelques membres canadiens que le nom primitif fut changé et que le mot *International* fut substitué au mot *Metropolitan*. De fait, le mot *International* exprime mieux la nature de la société.

* * *

Le but de l'association est un : c'est à savoir la diffusion de la vérité catholique. Mais les moyens à employer sont multiples.

Tantôt, il s'agit de répondre aux demandes de ceux qui sont anxieux de mieux connaître la doctrine, de leur fournir gratuitement des livres chrétiens et instructifs — qu'ils soient catholiques ou non, peu importe, pourvu qu'ils en aient fait la demande — ; tantôt il faudra corriger, dans la presse, par les journaux, par les tracts, des assertions erronées ou même des calomnies directes à l'adresse de notre sainte religion — et pour cela assurer la publication d'articles qui renseignent avec exactitude sur les choses catholiques — ; tantôt enfin, il importera de stimuler chez les fidèles eux-mêmes le désir de s'instruire plus à fond des choses de leur foi—

en imprimant et en distribuant des listes de livres catholiques ou au moins de livres intéressants qui ne blessent ni la foi, ni les mœurs... Comme on le voit, la tâche est ardue et la besogne multiple. Pour réussir, comment s'y prendre ?

* * *

Personne aujourd'hui ne saurait nier la puissance de la presse. Elle est immense pour le bien comme pour le mal. En y songeant, on se rappelle comme d'instinct la fameuse réponse d'Esopé au sujet de la langue : *C'est la meilleure et c'est la pire des choses !* Qu'on s'en réjouisse d'ailleurs ou qu'on le déplore, la presse est devenue un des rouages indispensables de la vie moderne. Les fonctions de la vie publique se basent sur l'opinion, et l'information variée et rapide s'est vite créée un organe : le journal. Le journal va trouver les gens chez eux. Il les renseigne sur tout et sur tous. Hélas, il est loin d'être toujours le fidèle champion de la vérité.

“ Il ne se tromperait guère — a écrit Léon XIII — celui qui attribuerait à la mauvaise presse l'excès du mal et le déplorable état de choses auquel nous sommes arrivés présentement. ” Et, dans les actes officiels du même pape, on a relevé pas moins de quarante-trois passages où il pousse le cri d'alarme et dénonce aux clergés et aux peuples l'œuvre de mort opérée par la mauvaise presse. Pie X cède évidemment aux mêmes préoccupations, quand il fait entendre les mêmes appels et approuve si cordialement, par exemple, pour ne citer qu'un cas plus intéressant pour nous, l'œuvre de l'*Action Sociale* à Québec.

La presse, c'est la grande puissance moderne. Elle a couvert le globe comme d'un filet aux mailles serrées, dans lequel l'événement se trouve pris au moment où il vient d'éclorre. Mais, hélas ! dans cette photographie de la vie humaine, renouvelée chaque jour, que de traits ne correspondent pas à la réalité ! La presse quotidienne,

qui parle avec une égale facilité aux villages obscurs et aux grandes villes, qui apporte matin et soir son vaste contingent d'articles éditoriaux et de faits divers, de discussions et de nouvelles, d'idées et de potins, la presse quotidienne est trop souvent la puissance et l'arme des seuls non-catholiques. Parcourez les Etats-Unis, comme du reste tous les autres pays, et vous entendrez partout la même plainte. L'Église catholique est peinte sous de fausses couleurs. La *Presse Associée* surtout s'étudie à nous inonder de dépêches qui provoqueraient des sourires de pitié, si nous n'avions pas tant de gens, qui sont uniquement des bourgeois tels que les concevait le socialiste Lassalle :

“ La pensée nationale, en tant qu'elle existe dans la bourgeoisie — écrivait-il — est fabriquée par les gazettes. Celui qui lit aujourd'hui son journal n'a plus besoin de penser, d'apprendre, d'étudier. Il est prêt sur tous les sujets, et se considère comme les dominant tous. Il ne lit plus de livres, mais seulement ce que les journaux disent des livres, et cette lecture narcotique finit par lui faire perdre toute volonté, toute intelligence, toute pensée, et jusqu'à la faculté de comprendre... Mais à la place de tout ce qu'ils perdent — ajoutait-il — ils (les lecteurs) acquièrent un extrême contentement d'eux-mêmes, et une grande assurance de leurs opinions ! ”

Aussi bien fallait-il songer à un remède contre cette information souvent si fautive du journal. C'est ce qui a poussé l'*International Catholic Truth Society* à rechercher et à signaler dans tous les pays du monde quelques hommes de confiance auxquels on pourrait s'adresser pour savoir la vérité quand l'Église, ses ministres ou ses enfants seraient, par des dépêches tendancieuses, calomniés ou diffamés, exposés au mépris ou voués au ridicule. Pour mieux faire comprendre l'importance de cette institution, qu'on me permette de citer un fait que j'emprunte à l'excellent discours prononcé par le Révérend Père McGinnis au premier congrès des missionnaires, tenu l'an dernier à Chicago.

Après l'assassinat du président McKinley, les quotidiens des

Etats-Unis et du Canada publièrent une dépêche vraiment étrange. Le pape, dans un discours aux évêques et pèlerins du sud de l'Italie, avait tout simplement—disait-on — exprimé l'espoir qu'à l'odieux attentat allait répondre à travers le monde une rigoureuse campagne contre les Juifs et les anarchistes ? Des journaux de haute tenue ne se contentèrent pas de publier la dépêche, ils stigmatisèrent la conduite du Saint-Père dans leurs éditoriaux, affirmant que Léon XIII " ne craignait pas de *rouvrir des tombes* pour avancer les intérêts du catholicisme ! ". On soupçonnait bien en Amérique la fausseté du *communiqué* ; mais personne ne pouvait fournir le démenti autorisé. L'*International Catholic Truth Society* écrivit au cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat, pour le prier de désigner quelqu'un au Vatican, à qui la Société pourrait, à l'avenir, s'adresser pour obtenir les dénégations ou les explications nécessaires en pareil cas. Son Eminence voulut bien accéder à cette demande. L'arrangement a depuis été continué par le cardinal Merry del Val. Le secrétaire de Pie X écrivait en effet de Rome, à la date du 24 novembre 1904, que " c'était pour lui chose agréable d'apprendre les succès de l'*International Catholic Truth Society*, qui maintient haut et ferme l'honneur du Saint-Siège ". Il ajoutait " qu'il éprouvait un réel plaisir à confirmer l'entente avec le cardinal Rampolla pour fournir à l'Association tous les renseignements qui pourraient lui être nécessaires ".

* * *

Le nombre, la persistance et la variété des attaques contre l'Église dans les journaux, les revues, les livres, les ouvrages historiques, et l'inutilité apparente des efforts isolés pour vaincre tant d'ennemis ont été, dans le passé, la cause de bien des lamentations. Il est si facile de présenter d'une façon insidieuse les faits divers, les anecdotes, le bulletin politique, les articles scientifiques et littéraires. Ainsi l'on fait naître et l'on entretient les plus sots

préjugés contre le catholicisme, et l'on ruine les derniers restes de la foi populaire. " Sophismes et mensonges historiques passent du journal sur les lèvres des orateurs d'estaminet, et alimentent le bavardage perpétuel de tous les perroquets de la libre-pensée ". Au surplus, on ne se contente pas de dénaturer les faits de l'histoire, mais on s'attaque même au dogme et à la morale catholique, on nie le surnaturel. On semble n'avoir qu'une préoccupation : " étouffer le catholicisme dans la boue ", et amener contre la religion les passions populaires.

De temps en temps, on avait bien essayé de refouler ce mauvais courant. Mais rien de solide ne s'était fait, ni ne se serait fait, si l'on n'avait créé une organisation complète. C'est cette organisation que l'*International Catholic Truth Society* a cherché à fixer. Elle s'est efforcée de réunir dans son sein des spécialistes des différentes branches du savoir humain, et elle s'est trouvée ainsi prête à entreprendre la réfutation détaillée des attaques et la correction autorisée des erreurs contre la doctrine et les intérêts catholiques. Plusieurs articles furent ainsi fournis à la presse par des membres de la Société. C'était déjà un premier point gagné.

Sans méconnaître le moins du monde l'importance de la presse catholique et la valeur des résultats qu'elle obtient, on ne peut s'empêcher de constater que le grand public, aux Etats-Unis surtout, n'est pas très bien renseigné au sujet de la presse catholique. Et puis combien de non-catholiques lisent un journal catholique ? Les erreurs lues dans les grands journaux sont vite des faits acquis, et, pour le triomphe du mensonge, c'est de la bonne monnaie courante. Puisque la montagne ne veut pas venir au prophète — s'est-on dit — il faut que le prophète aille à la montagne ! Et l'on a organisé le recours à la presse indifférente, autant et plus même qu'à la presse catholique. Les faux rapports, en effet, les calomnies, les libelles contre la vérité catholique ne sont pas publiés par les journaux vraiment catholiques. Et c'est sur le terrain de l'ennemi qu'il convenait de porter plutôt la bataille.

Mais ici se présentait une sérieuse objection. Les journaux neutres sont peut-être plus à craindre que les journaux franchement hostiles. Un jour, ils ont l'air de défendre la bonne cause. Le lendemain ils font chorus avec les pires ennemis de l'Église. Volontiers, ils cèdent aux préjugés et aux passions en vogue et leur sacrifient des principes immuables. Leur rêve n'est pas de défendre la vérité et la justice, mais simplement de plaire et de réussir. On tergiverse entre le bien et le mal, entre l'Évangile et le monde, et l'on ne manque pas de faire une réclame retentissante pour les théâtres, les fêtes mondaines, parce qu'il s'agit de remplir la caisse, de satisfaire l'actionnaire, d'augmenter les dividendes et de consolider les fonds ! Allez-vous attendre de pareils salariés un enseignement qui pourrait instruire le peuple, le grandir, le consoler, l'éclairer sur ses devoirs et sur ses intérêts véritables ? Ces hommes " qui tiennent une plume sous la dictée de cent mille " ne veulent dire au peuple que ce qui le déprime et l'abaisse, ce qui l'amuse, ce qui le flatte, ce qui le corrompt ! Quand même, on a cru qu'il fallait se servir de cette presse indifférente et neutre, dans la mesure du possible, pour la défense et la diffusion de la vérité. On a voulu redresser l'erreur dans le journal même qui l'avait propagée. Comme du reste on n'avait aux États-Unis que des journaux hebdomadaires catholiques, on sentait de plus le besoin de corriger plus tôt, dans ce qu'on appelle les *secular dailies*, les sottises publiées dans un milieu que la presse catholique n'atteint pas. On s'adressa donc et on s'adresse encore aux éditeurs de ces journaux qui acceptent d'ordinaire les corrections que l'on propose, parce que d'ordinaire ils aiment à donner les nouvelles d'une façon exacte et impartiale.

La réfutation systématique des erreurs concernant l'Église catholique est ainsi l'un des premiers devoirs de l'*International Catholic Truth Society*. Avec une inscription de deux ou trois mille membres, prêtres et laïques, instruits et zélés, avec un exécutif dont

L'œil est toujours ouvert, les calomnies ne restent pas sans réponse, les doctrines exposées sous un mauvais jour sont rectifiées, les fausses représentations des fanatiques et des voyageurs ignorants sont mises au point pour la plus grande gloire de l'Église et pour le bien d'une nation qui aime la vérité et la justice. La grande presse devient le véhicule de la vérité.

Quand Rome païenne bâtissait ses grandes routes, elle le faisait à l'intention de ces légions romaines qui devaient porter les aigles aux extrémités de la terre ; mais en réalité, elle travaillait surtout, à son insu, pour faciliter la tâche aux apôtres de Jésus chargés de porter la croix bien au-delà des régions qu'ont atteintes les aigles romaines. Puisse-t-il en être ainsi des merveilles de la science moderne qui détruisent les espaces et le temps, au profit, semble-t-il, du seul progrès matériel ! Les desseins de Dieu sont impénétrables et inénarrables ! Puisse la diffusion de la vraie religion aller toujours croissant ! Nous en avons les moyens ; mettons-les à profit ! Elle est certainement bien grande, la mission de l'*International Catholic Truth Society* !

La réfutation des erreurs et la rectification des faits, tout importantes qu'elles soient, ne suffisent cependant point. La société a voulu pousser sa campagne plus loin. Elle a voulu faire de la presse une agence positive pour la diffusion des idées catholiques. Le premier et le troisième dimanche de chaque mois, elle fournit une colonne ou une colonne et demie de copie catholique aux journaux quotidiens dans plus de vingt-cinq villes des Etats-Unis et du Canada. De cette façon, la doctrine du Christ sera mieux connue. On en profite pour mettre en relief les travaux des missionnaires. On fait ressortir les conversions. Il y a mille manières de parler de l'œuvre de l'Église à travers le monde à l'heure actuelle. L'*International Catholic Truth Society* tend à les employer toutes !

Une autre force qui exerce une grande influence sur la culture de la nation aux Etats-Unis, c'est l'organisation des bibliothèques

publiques. Il est souverainement important d'introduire dans les rayons de ces bibliothèques les ouvrages des auteurs catholiques. Comment y parvenir ? Tout simplement en créant un mouvement, parmi les fidèles des différentes villes, pour les pousser à demander des livres catholiques. Les *bibliothèques publiques* se mettent vite en devoir de satisfaire à ces demandes légitimes.

J'entendais, les vacances dernières, un excellent prêtre raconter comment, à Brooklyn, il avait réussi à introduire des ouvrages catholiques dans la bibliothèque de la ville. Directeur d'un cercle d'études pour jeunes gens (paroisse de Sainte-Cécile) il encourageait ses dirigés à demander avec insistance certains ouvrages qu'il voulait voir introduits dans l'institution. Bientôt, le bibliothécaire vint lui-même au-devant du désir de ce prêtre zélé et lui dit : " Eh bien ! quels livres nouveaux avez-vous cette année à me recommander ? " C'est cette œuvre que poursuit l'*International Catholic Truth Society*.

Son zèle ne se borne pas aux bibliothèques. La Société veut également surveiller les manuels en usage dans les écoles. Le Révérend Père McGinnis, dans le discours déjà cité, raconte comment un conseil de Chevaliers de Colomb fit un jour, à sa suggestion, de la bonne action sociale. Il leur commenta certains passages des *Histoires de l'éducation* en usage dans les High Schools et les Écoles Normales. On y trouvait d'horribles blasphèmes et des calomnies contre l'Église catholique. " Chevaliers — leur dit-il — vous n'avez pas à lutter comme au moyen-âge avec des armes qui terrassent un ennemi sur les champs de bataille ; mais vous avez d'autres combats à livrer. Savez-vous que l'on pourrait bien administrer du poison à vos filles ? Formez un comité. Réveillez-vous. Intéressez-vous à cette affaire. Cette doctrine est peut-être enseignée même dans les Écoles Normales et les High Schools de votre ville. " L'esprit de la chevalerie était bien vivant dans ce conseil. On fit une enquête ! Le livre dénoncé était bien le texte

que l'on étudiait en classe. Après beaucoup de pourparlers, il fut rayé de la liste. *L'International Catholic Truth Society* recommanda une autre *Histoire de l'éducation*, qui n'était pas exempte d'erreurs, mais qui n'était pas contaminée par le virus anti-catholique.

Je n'en finirais pas si je voulais parcourir les *rappports* annuels de cette intéressante société et redire ce que l'on fait pour fournir au public des listes de livres catholiques. C'est ainsi que l'on élève le niveau intellectuel des membres des diverses sociétés. Le grand public américain qui n'est pas catholique peut également se renseigner plus sûrement sur les doctrines et les pratiques catholiques.

Au reste, elle est bien digne d'une mention spéciale cette œuvre qui envoie, dans les endroits solitaires, aux âmes affamées du pain de la vérité, des brochures, des revues, des livres et des journaux !

J'en ai dit assez, je l'espère, pour faire naître dans quelques cœurs canadiens le désir de créer cette œuvre parmi nous. Il faut que nous fassions de la presse et du livre un instrument indispensable d'apostolat. En Allemagne, en Belgique, en Suisse, le peuple a été travaillé, comme partout ailleurs, par la mauvaise presse ; mais les catholiques de ces pays ont vu le péril. Ils ont déployé à le combattre une énergie indomptable et un esprit très pratique. Nous devrions les imiter. En Allemagne surtout, depuis que le grand évêque Ketteler a lancé cette parole hardie qui a fait le tour du monde *Si saint Paul vivait de nos jours, il se ferait journaliste*, c'est-à-dire depuis quarante ans, les catholiques se sont mis et tenus à l'œuvre avec une énergie inlassable. Ils ont multiplié les journaux. C'est pourquoi ils forment aujourd'hui dans l'empire une puissance avec laquelle on est obligé de compter.

N'attendons pas trop longtemps, au Canada, pour organiser nos forces. Soyons aussi sages que le Juif Crémieux qui disait à ses coréligionnaires : *Regardez le reste comme rien, la considération ou le mépris, comme rien ! La presse, c'est tout. Ayons la presse, nous aurons le reste, tout le reste !*

Philippe PERRIER.

Pages de littérature sociologique

1er ARTICLE

SOMMAIRE. — I Le régionalisme ou provincialisme ; l'enseignement de a terre et des morts qui parlent. — II M. Maurice Barrès et *Le 2 novembre en Lorraine*.

LONGTEMPS la mode voulut, à Paris surtout, qu'on se moquât de ce qu'on appelait "la province". En particulier, les efforts des petits bourgeois pour se distinguer de la plèbe et se hausser jusqu'à la noblesse offrirent un thème aux raileries faciles. La manie devint telle qu'on put entrevoir le moment où, après s'être ridiculisés les uns les autres, Français de la capitale et Français de la "province" finiraient par se méconnaître et s'ignorer.

Un mouvement de protestation commença au siècle dernier. Ce fut à l'heure où un inconnu, ce Mistral dont le nom aujourd'hui enchante l'Europe entière, présenta à Lamartine son idéale *Mireio*. Le poète reprit son instrument des grands jours pour célébrer la touchante beauté de l'œuvre ⁽¹⁾. Il affirma que "la province" elle-même pouvait enfanter des génies et sonna pour elle peut-être l'heure de la résurrection. Le bruit argentin de sa voix fut répercuté en un écho sonore lorsque, en 1854, naquit le *Félibrige*, union des lettrés de la Provence qui attira sur les œuvres de ses membres l'attention de la France. En 1900, M. René Bazin vint à leur aide

(1) *Entretiens de littérature*, 80.—Cf. *Revue hebdomadaire*, 29 mai 1909.

en blâmant les romanciers assez malappris encore pour puiser dans " la province " les caractères faux de leurs élucubrations ⁽²⁾.

En même temps que la capitale apprenait ainsi la survivance de sa voisine, celle-ci s'agitait pour prouver aux Parisiens la vérité de son existence. Cette restauration se produit dans la littérature surtout. C'est elle que l'on entend désigner quand on parle de *régionalisme* ou de *provincialisme*.

I

Cette tendance crée, chez les habitants des provinces, une exaltation qui les leur fait aimer, les pousse à s'y attacher, à n'en point sortir, à dédaigner même ce qui n'est pas elles. Pour un berrichon, il est presque exact de le dire, le Berry est toute la France, comme la Normandie l'est pour un normand. De cette fidélité naît une propension dans les esprits cultivés : ils cherchent à perpétuer les traditions qui ont fait leurs petites patries ce qu'elles apparaissent. Pour cela, ils étudient leur province dans ses hommes d'État, ses écrivains, ses artistes, dans son climat et sa végétation, dans ses monuments, ses institutions et ses coutumes, celles du passé comme celles du présent.

" Documentés " de la sorte, s'ils manient la plume, au lieu de s'adresser à la France entière pour lui emprunter des sujets d'inspiration, au lieu de peindre l'âme et la vie humaine en général, ils se confinent chez eux. Leurs œuvres reproduisent des impressions locales, décrivent la vie de la province, restaurent le langage de ses habitants, exaltent ses héros, ressuscitent les scènes militaires dont elle fut jadis le théâtre, en un mot exhibent un corps alsacien, breton, provençal ou vendéen, revêtu du costume vendéen, proven-

(²) *Questions littéraires et sociales*, art. IV.

çal, breton ou alsacien. Aucun genre plus que le roman n'a vite pris ce caractère, si ce n'est la poésie descriptive.

Un rapide développement suivit l'éclosion tardive de cette tendance régionaliste. M. Charles Brun en a marqué les étapes dans une monographie récente que complètera bientôt une étude plus théorique⁽³⁾. Les données en sont illustrées par l'esquisse d'une géographie littéraire de la France provinciale dont M. de Beaurepaire-Froment a augmenté le mince volume. On y voit figurer, après le défilé de trois cents poètes ou prosateurs, tout un groupe d'anthologies régionales, la liste des provinces poétiques à l'heure actuelle et le catalogue des deux cents écrivains environ qui composent le *Félibrige* provençal.

Certains de ces écrivains se sont tellement identifiés avec leur terroir que leur œuvre en est devenue comme l'expression vivante. Le reflet des Ardennes perce à travers les pages de Taine ; celles de Le Goffic et de Botrel distillent le parfum des landes de la Bretagne ; Mistral, Aicard et Praviel chantent les gais paysans de Provence ; l'âme attristée de l'Alsace-Lorraine pleure entre les lignes de M. Barrès et d'Eckmann-Chatrion ; avec Ferdinand Fabre on parcourt les Cévennes comme on suit, avec René Bazin, les méandres de la Loire et les routes du pays nantais ou angevin. Et, parmi tous ces écrivains, ce sont presque les plus fervents adeptes du régionalisme qui portent aujourd'hui les plus grands noms de la littérature française, du roman surtout : de quoi ne manquent guère de se gaudir les champions de la cause provinciale.

Cette cause compta des soldats jusqu'en-dehors de France, dans les pays qui y tiennent par l'origine, la mentalité ou la langue. Sans parler de la Suisse romande ou de la Belgique flamande⁽⁴⁾,

⁽³⁾ *Les littératures provinciales* (in-12 carré, 101 pp, Paris, Blond, 1907, 2 f. 50). — Voir aussi la *Bibliothèque Régionaliste* de la librairie Bloud et *Les Pays de France* (Librairie Nationale, Paris, 85, rue de Rennes).

⁽⁴⁾ Rossel (V.) : *La littérature française hors de France*, ouvrage peu recommandable par l'esprit qui l'anime.

elle n'a pas eu de peine à obtenir en Canada la faveur des lettrés. Crémazie, malgré sa lettre paradoxale sur l'impossibilité de créer une littérature canadienne ⁽⁵⁾, la seconda cependant. On connaît les efforts assez maladroits de l'abbé Casgrain, la tentative un peu plus heureuse de Fréchette et de M. Pamphile Lemay, les *Aspirations* de M. Chapman et l'annonce de ses *Rayons du Nord*.

Depuis quelques années surtout on s'est avisé qu'il était temps de "nationaliser" davantage notre littérature. Si l'on exagéra en défendant presque à nos écrivains de sortir de leur terroir et d'exprimer des sentiments généraux, on nous demandait avec raison de faire la part plus large à l'étude et à la description de notre pays, à la manifestation de l'âme canadienne. C'est la thèse ainsi comprise que développa l'abbé Camille Roy dans une de ses conférences sinon les plus claires, du moins les plus nourries d'idées ⁽⁶⁾; c'est la doctrine que nous avait enseignée déjà un de nos amis étrangers, M. Charles ab der Halden ⁽⁷⁾.

La réalité répondit bientôt à ces prétentions. La *Société du Parler français* s'acharnait à conserver notre vieux langage et à le débarrasser de la gangue dont menaçaient de l'encercler les infiltrations d'un argot modernisant. L'on vit les collègues ne plus proposer, aux concours du baccalauréat, que des sujets empruntés, pour la composition française, à l'histoire canadienne. Des professeurs songèrent à rédiger des manuels exprès pour nous et à les illustrer de spectacles de chez nous. *L'Enseignement Primaire* ouvrit une source nouvelle d'information aux enfants de nos écoles et l'*Association Catholique de la Jeunesse* inscrivit les études nationales en tête de son programme d'action. Ce fut une poussée générale qui semble ne devoir plus se ralentir.

⁽⁵⁾ *Œuvres*, préface.

⁽⁶⁾ *Essais sur la littérature canadienne*, 1ère série, pp. 345-76.

⁽⁷⁾ *Etudes sur la littérature canadienne-française*, p. 124.

L'on a raison d'orienter de ce côté l'effort littéraire. Si la thèse régionaliste a produit en France un effet merveilleux, on ne voit guère pourquoi, la même cause persistant, le même et heureux résultat n'en découlerait pas parmi nous.

* * *

A force de s'attacher à leur province par leurs études, les écrivains de l'école s'aperçurent qu'on avait laissé s'enfouir, sous les massifs apports de la capitale et de l'étranger, tout un dépôt de traditions, de vérités et de sentiments, qui jadis constituaient la plus respectable part du domaine régional. Ils comprirent que, pour s'être *déracinés* ⁽⁸⁾, les habitants des provinces avaient vu s'étioler le meilleur d'eux-mêmes. Et ils en conclurent que, si le mal empirait, on ne transmettrait aux descendants qu'un héritage amoindri de ses éléments les plus riches et grossi d'autres parts qui l'appauvrissaient au lieu de l'accroître.

En même temps, la désorganisation politique et morale menaçait de bouleverser la grande patrie française. La ruine s'annonçait par la désertion des campagnes, l'abandon du pays natal, la dispersion des familles terriennes et la dilapidation des biens patrimoniaux. La grandiose idée de la tradition et le sentiment de la solidarité qui unit les membres de la petite patrie s'éveillaient aussi dans les âmes.

Toutes ces causes soufflant en même temps poussèrent les régionalistes vers d'autres bords et firent surgir une doctrine qui semble capable de régénérer la France et de la sauver peut-être. N'y eût-il que ce fait pour prouver l'influence au moins partielle de la littérature sur la société, à lui seul il suffirait à établir cette vérité. Cette constatation devrait engager les lettrés à mieux com-

(8) Barrès (M.) : *Les Déracinés*.

prendre le rôle considérable que leur art leur permet de tenir dans le drame social.

Les postulats sur lesquels repose cette doctrine se réduisent à quelques propositions. Le capital des richesses intellectuelles, matérielles et morales, que nous détenons aujourd'hui, ce n'est pas nous qui l'avons accumulé. Il est le résidu des sacrifices que se sont imposés les générations successives de nos ancêtres pour nous préparer, à nous leurs descendants, une vie de loisir, d'étude et de pensée. Quand elles nous l'ont transmis en héritage, elles nous tracèrent le double devoir et d'en conserver intactes toutes les parcelles et de l'accroître par notre labeur personnel, afin que nous le déversons plus considérable aux mains de nos fils chargés de l'augmenter à leur tour. Dès lors, si chaque province s'applique à développer ses ressources régionales, si chaque famille de ces provinces s'efforce d'amplifier son apanage domestique, la grande patrie, issue de l'agrégat de toutes les familles et de toutes les provinces, verra son patrimoine national non plus s'effriter, mais se dilater en étendue et en quantité.

Or, rien ne diminue autant la valeur individuelle, familiale ou provinciale, que la manie de *se déraciner*, d'abandonner l'enclos paternel, de désertter la petite ville ou le hameau natal, pour chercher dans la grande ville une vie plus luxueuse. On y rencontre, avec des idées auxquelles son esprit n'est pas naturellement adapté, un amoindrissement de sa valeur morale qui n'aboutit qu'à désemperer la nation elle-même en disloquant ses membres.

La conclusion légitime, c'est qu'il faut couvrir le patrimoine familial, ne pas fuir la province où ont vécu ses ancêtres non plus que le champ funèbre où ils dorment, y revenir sans cesse, si on a dû les quitter, pour y entendre la voix de ses morts qui y parlent, pour y prendre conseil, avant d'agir, de toute son ascendance et y songer à ceux qui viendront après soi. Ainsi, la force de chaque province se soutiendra par le maintien même de la communauté de vie.

entre ses enfants respectifs. La nation tout entière conservera sa pleine vigueur et saura mieux défendre, contre les invasions latentes de l'étranger, l'intégrité de son génie comme de son territoire.

De cet enseignement fécond Auguste Comte avait déjà posé le principe quand il disait : " L'humanité se compose de plus de morts que de vivants ". C'est sur lui que s'appuyait M. de Vogüé en écrivant son livre au titre assez énigmatique : *Les morts qui parlent*. Brunetière le développait dans la plupart de ses conférences, surtout dans le discours qu'il prononçait au lycée Lakanal le 31 juillet 1894⁽⁹⁾. La même théorie inspirait l'allocution sur *La solidarité* que M. Jules Lemaître faisait entendre le même jour au lycée Charlemagne⁽¹⁰⁾. Récemment enfin l'historien Pierre de la Gorce la rappelait aux membres de la Conférence Olivaint⁽¹¹⁾.

L'idée nouvelle trouva un débouché dans le roman surtout. Par une mystérieuse coïncidence, à l'heure même où la France n'avait besoin de rien tant que d'une réforme sociale, le genre se tournait à l'exposé des problèmes sociaux et plusieurs de ses principaux représentants s'étaient formés à l'école de Le Play, l'école du retour à la tradition. Aussi, quoique venus de points fort différents, MM. Henry Bordeaux, Maurice Barrès et Paul Bourget se rencontrèrent-ils sur le même terrain.

Le dernier, s'inspirant de la doctrine, écrivait dès 1888 cette page si expressive de ses *Etudes anglaises* : " Des aïeux, nobles ou roturiers, nous en avons tous, dont le sang coule maintenant encore dans nos veines... Ils allaient, venaient, pensaient, sentaient et, de ces allées et venues, de ces pensées et de ces sentiments, une portion ou grande ou petite révit en nous, indestructible. Mystère effrayant, que la trame dont est fait notre être ait été tissée à une

(9) *Education et instruction*, appendice. -- *Discours académiques* II.

(10) *Les Contemporains*, VI, pp. 377 et seq.

(11) *Les Facultés catholiques de Lille*, 5e année, No 10, oct. 1909.

époque si éloignée de nous et pourtant si voisine, époque où nous existions déjà en un certain sens puisque les éléments dont est composée notre personne s'y trouvaient tous formés et identiques à ce qu'ils sont aujourd'hui ! Cette rêverie qui me tourmente à cette minute a peut-être commencé dans la tête d'un de mes ancêtres inconnus, dans un paysage que je ne verrai jamais et qui cependant influe sur moi... *Il y a de la mort derrière toute notre existence vivante d'aujourd'hui*. Nos passions et nos bonheurs sont comme des habits de louage et qui ont déjà servi. Nous en userons quelques jours à peine, pour les passer à d'autres, et ainsi de suite jusqu'à l'accomplissement des temps ⁽¹²⁾ ". Puis, passant outre aux déductions qu'appelle cette prémisse, il en concluait, ouvertement dans *L'Etape*, plus discrètement dans *L'Emigré*, qu'on a toujours tort de briser avec sa province ou au moins avec sa caste.

M. Barrès, parti de l'égoïsme le plus absolu ⁽¹³⁾, se ressaisit le jour où il reprit contact avec sa terre d'Alsace-Lorraine et, dès ce moment, entreprit une campagne de prosélytisme. Des *Déracinés à Colette Baudoche*, son dernier livre, toute son œuvre se résume en un cri : " Alsaciens et Lorrains, si vous voulez demeurer de bons Français, ancrez-vous à la terre de vos morts, prêtez l'oreille à leur voix d'outre-tombe et restez fidèles à ses prescriptions ! "

Le même enseignement se dégage des quatre écrits sociaux de M. Henry Bordeaux ⁽¹⁴⁾. Rien d'explicite surtout comme *Les Roquevillard*. Pour libérer son fils accusé de détournement, un vieux notaire doit vendre le patrimoine que se sont transmis de main en main vingt générations d'ancêtres. Avant de s'y résoudre, il monte

⁽¹²⁾ Pages 204-5 de l'édition définitive (1906).

⁽¹³⁾ *Le culte du moi* (*Sous l'œil des Barbares* — *Un homme libre* — *Le Jardin de Bérénice*).

⁽¹⁴⁾ *Le pays natal*. — *La voie sans retour*. — *La peur de vivre*. — *Les Roquevillard*.

sur la butte qui surplombe le domaine entier. Tout-à-coup il voit surgir l'armée formidable de ses ascendants qui l'interpellent avec énergie : " Perds la Vigie, s'il le faut ; mais sauve l'honneur de notre nom. Une terre se rachète, la vertu d'une race ne se rachète pas " (15). Rentré chez lui, il se rend à l'audience où Maurice va comparaître, évoque le souvenir des grands morts de sa famille et sauve ainsi à la fois sa propriété, son fils et sa race. Mais alors, prenant par la main l'insensible défalcaire, il le conduit sur les tombes où côte à côte dorment ses aïeux. Là, appuyé sur l'épaule du prodigue, il l'adjure en ces termes qui résument toute la théorie sociologique et tout le roman : " C'est ici l'image de ce qui dure. Le culte des morts, c'est le sens de notre destinée immortelle. Qu'est-ce que la vie d'un homme, qu'est-ce que ma vie *si le passé et l'avenir ne leur donnaient leur véritable sens ?* Tu l'avais oublié lorsque tu poursuivis ton destin individuel. *Il n'y a pas de beau destin individuel* et il n'est de grandeur que dans la *servitude*. On sert sa famille, sa patrie, Dieu, l'art, la science, un idéal. Honte à qui ne sert que soi-même ! Toi, tu trouvais en nous ton appui, mais aussi ta dépendance. L'honneur de l'homme est *d'accepter sa subordination* " (16).

Sous cette forme nouvelle on reconnaît pourtant le dogme catholique qui s'enveloppe. Il n'y a rien là qui doive étonner. Une doctrine qui prêche la fidélité aux traditions nationales, quand elle s'applique à un pays d'un catholicisme quinze fois séculaire comme celui de la France, doit rencontrer la tradition catholique à la base même de sa structure. En fait, c'est la foi chrétienne qui inspire la vie comme l'art de M. Bordeaux (17). Elle a ramené à sa pratique le

(15) Pages 283-4 ; cf. p. 226.

(16) Page 363 (6e édition).

(17) Réserve faite, bien entendu, de certaines peintures que gâtent des couleurs trop crues. La même observation vaut pour les deux autres auteurs que nous citons.

traditionaliste Paul Bourget. Elle conduira tôt ou tard au bout du chemin le romancier Barrès qui a écrit *Au service de l'Allemagne*, le député Barrès dont la voix se faisait à la Chambre française, le 28 octobre 1901, le porte-parole si convaincu de l'Église ⁽¹⁸⁾.

Il faut l'entendre lui-même exposer comment il écoute et comprend le langage de ses morts, avec quelle passion il aime son Alsace-Lorraine, pour savoir quel fervent adepte il est devenu du régionalisme ou provincialisme. Malgré sa terminologie parfois abstraite, le chapitre est un des plus émus qu'ait produits la littérature sociologique de notre temps ⁽¹⁹⁾.

II

Le jour des Morts est la cime de l'année. C'est de ce point que nous embrassons le plus vaste espace. Quelle force d'émotion si la visite aux trépassés se double d'un retour à notre enfance ! Un horizon qui n'a point bougé prend une force divine sur une âme qui s'use. — *Le 2 novembre en Lorraine*, quand sonnent les cloches de ma ville natale et qu'une pensée se lève de chaque tombe, toutes les idées viennent me battre et flotter sur un ciel glacé, par lesquelles j'aime à rattacher les soins de la vie à la mort.

Deux idées, l'une générale, l'autre propre à l'écrivain, composent cette entrée en matière. M. Barrès note d'abord la puissance universelle d'évocation que possède le jour des Morts ; il compare cette date au sommet d'une montagne. De la hauteur l'œil s'étend sur le vaste espace qu'occupèrent jadis les trépassés auxquels on fait visite ce jour-là ; leur souvenir, qui envahit aujourd'hui la solitude, monte soudainement à la mémoire. Instinctivement on descend dans son propre cœur pour se mesurer avec eux. Constant, par cet examen, que l'horizon si longtemps perçu par les aïeux

⁽¹⁸⁾ *Vingt-cinq années de vie littéraire*, appendice.

⁽¹⁹⁾ *Amori et Dolori sacrum (La mort de Venise)*, p. 273 et seq.

n'a point changé alors qu'on n'a cessé soi-même d'évoluer en s'usant, de ce *contraste* on tire une double conséquence : la pensée des ancêtres, qui au début émouvait l'âme seulement, finit par l'étreindre comme si pesait sur elle la force d'un Dieu.

L'auteur est fils de la Lorraine. Cette force divine semble doubler quand elle le circonvient sur le sol natal où dorment ses morts. Chaque son de la cloche qui s'agite (*élément physique* de la description) suscite une pensée de chaque tombe (*élément moral*). Toutes ces pensées réunies forment comme un nuage qui flotte dans l'air gris (1ère *métaphore*) ou comme une vaste mer dont les vagues viendraient le battre au visage (2ème *métaphore*). L'observateur coordonne ses pensées personnelles à celles qui jaillissent des tertres ; il console les soucis d'un présent qui le tourmente par le souvenir d'un passé qui l'apaise.

Il affirme ainsi l'heureuse influence qu'exerce sur l'orientation de l'esprit et la conduite de la vie la familiarité avec les défunts en général, avec les morts surtout de la terre natale. C'est la *thèse* que M. Barrès entreprend de démontrer.

Certaines personnes se croient d'autant mieux cultivées qu'elles ont étouffé la voix du sang et l'instinct du terroir. Elles prétendent se régler sur des lois qu'elles ont choisies délibérément et qui, fussent-elles très logiques, risquent de contrarier nos énergies profondes. — Quant à nous, pour nous sauver d'une stérile anarchie, nous voulons nous relier à notre terre et à nos morts.

Cette action mystérieuse de l'outre-tombe sur la vie, il est des hommes qui cherchent à la nier en s'y soustrayant. Une *métaphore* biblique compliquée d'un *zeugma* nous les montre s'évertuant à "étouffer la voix du sang" et à réprimer "l'instinct du terroir". Pourquoi s'imposent-ils un impossible labeur ? Avant tout, c'est pédantisme : on croit paraître ainsi "plus cultivé". C'est encore affaire d'égoïsme orgueilleux : on estime qu'on se conduira mieux si on met au rancart la manière de penser et de vivre des ancêtres

pour soumettre son existence à des lois qu'on s'est forgées soi-même. Contre un tel aveuglement M. Barrès proteste avec énergie au nom de l'expérience. La ligne qu'on se trace sans consulter ses aïeux peut être conforme à la raison. Du moment qu'elle n'est pas adaptée à la façon d'agir de ses prédécesseurs, elle développe peut-être la puissance de l'individu, mais elle ne concourt pas à l'expansion de la race dans le sens de ses traditions. Au contraire, elle place l'individu en rupture de ban avec le passé ; dès lors elle le maintient dans l'anarchie. L'anarchie, au lieu d'édifier, ne sait jamais que détruire.

L'écrivain veut encore protester par sa conduite personnelle. A ses yeux, c'est un crime pour l'individu de vivre détaché des siens, de s'isoler d'eux comme une branche séparée du tronc sur lequel la nature même l'avait entée. On n'est qu'un anneau dans une longue chaîne : on devient un anarchiste quand on la rompt en s'en arrachant. Pour échapper à cette anarchie, il *veut* " se relier à sa terre et à ses morts ", reprendre donc leur mentalité et leur genre de vie. M. Barrès insinue ainsi l'inspiration qui dorénavant guidera toute sa carrière : la fidélité aux traditions familiales et régionales. Puisque ses pères ont été religieux, il le sera ; catholiques, il le sera ; amis de l'ordre, il le sera ; soucieux de la prospérité nationale plus que de leur intérêt personnel, il le sera ! C'est un spectacle touchant de voir cet homme, concentré jusque-là dans la contemplation et l'exaltation de son moi, briser ainsi avec un passé qui lui a fait verser bien des sueurs, jeter au loin sa défroque coûteuse et s'abriter sous le manteau de ses aïeux. " O ma Lorraine ! " semble-t-il dire, " quand bien même tous desserreraient les liens qui les unissent à toi, je ne romprai pas les miens : *etiamsi omnes, ego non !* Anneau, séparé de la chaîne atavique par mon orgueil, je veux m'y rattacher par conviction "

Emile CHARTIER.

À SUIVRE.

Théories Politiques et Sociales

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

2^e ARTICLE (1)

LE CONTRAT SOCIAL

LE lecteur se rappelle que dans son *Discours sur l'Inégalité*, Jean-Jacques Rousseau tenait la société pour une institution malfaisante, responsable de tous les crimes qui ont déshonoré l'humanité. Dans le *Contrat social* le point de vue semble renversé. La société y est présentée comme la source de tout droit, de toute moralité, de toute liberté, de toute propriété. Rien ne nous oblige à chercher comment s'accordent ces deux extrêmes. Pas plus que l'incohérence dans la conduite, l'incohérence dans les idées n'effrayait notre Genève. Cependant Jean-Jacques n'oublie pas complètement sa théorie fondamentale de la bonté native de la nature ; il n'oublie pas qu'il a pris pour idéal l'homme à demi-sauvage. Cet homme-là évidemment était essentiellement libre. Mais qu'est-il devenu avec le progrès de la civilisation ? Dans quelle condition Jean-Jacques le trouve-t-il en plein dix-huitième siècle ? Hélas ! il le voit partout dans les fers. Fers des cadres hiérarchiques, fers des lois et des codes, fers des règlements admi-

(1) Voir la *Revue*, livraison de février 1909.

nistratifs, fers des usages mondains, de l'étiquette et du protocole, que sais-je encore ? Pas la moindre association dont les membres n'aient commencé par s'imposer des chaînes. Dans quel immense carcan se trouve emprisonné l'homme, lui que la nature avait pourtant destiné à une liberté parfaite. Devant ce travestissement de l'œuvre de la nature Rousseau va-t-il partir en guerre contre la société ? Va-t-il entreprendre de libérer le monde de cet universel esclavage ? Va-t-il inviter ses contemporains à secouer les lourds et multiples liens qui les enserrent et à revenir au fier isolement, qui n'est plus aujourd'hui que le privilège des fauves des forêts vierges, mais qui fut jadis le partage des primitifs ancêtres ? Non. Rousseau cette fois veut être pris au sérieux ; il désire figurer parmi les Lycurgue, les Solon et autres grands législateurs. Ce n'est pas en outrant encore ses paradoxes contre la civilisation qu'il réussira, il le sait.

Il cherche donc à expliquer ce changement radical d'un état de complète liberté, don de la nature à chacun de ses enfants, à l'état d'opprimante servitude où la société a réduit ses membres. Il en trouve l'explication dans le *Contrat social*, deux mots, gros de conséquences, et qui résument à eux seuls toute la théorie politique du philosophe. " Si on passe à Rousseau son titre, a dit Torombert (*Principes de droit politique*), on risque d'être obligé de lui passer le reste ". Sans *contrat* il n'y a rien de valable, point de lien entre individus, point de corps politique, point de patrie, pas même de moralité ; il n'existe que des individus isolés, ni amis, ni ennemis, pouvant se traiter comme bon leur semble, se tuer, se voler, sans que personne ait rien à y voir. Rousseau prend l'homme à cet état de primitif isolement. Cet homme est libre, essentiellement libre, et par la nature il n'est astreint à aucune sorte d'obéissance ; mais il peut faire de sa liberté l'usage qu'il veut, même l'aliéner ; poussé par le besoin et l'intérêt, il peut librement s'assujettir à un pouvoir qu'il aura contribué à créer ; il continuera ainsi à n'obéir qu'à lui-

même ; le libre consentement, qu'il aura donné au commencement, pénétrera tous les actes de soumission ultérieure ; ce ne sera pas en vertu d'un titre de domination extrinsèque à lui-même qu'on lui commandera, ce sera uniquement en vertu de sa libre acceptation de l'autorité d'un autre.

Mais deux conditions sont nécessaires pour arriver à ce merveilleux et subtil résultat. La première, que toute association n'existe qu'en vertu d'un contrat par lequel chaque individu s'unissant socialement avec d'autres individus s'oblige à respecter le pouvoir collectif pour obtenir en retour une protection efficace de sa personne et de ses biens. La seconde, que le pacte soit toujours révocable, et que la moindre violation d'une des clauses rende l'individu à sa liberté.

Telle est la charte qui, d'après Jean-Jacques, a créé l'ordre social. C'est par un tel acte " qu'un peuple devient un peuple ", ne comptant que des citoyens libres et égaux. Pour lui donner unité et cohésion il faut sans doute l'autorité ; mais cette autorité n'appartient à aucun individu, quelle que soit sa supériorité intellectuelle ou morale, elle n'appartient qu'à l'ensemble des associés, à ce que Rousseau appelle la *volonté générale*, c'est-à-dire à la volonté de la communauté où sont venues se fondre toutes les libertés individuelles !

La *volonté générale* est un concept difficile à saisir, propre à Rousseau, et qui tient une place capitale dans son système. Essayons de le pénétrer. Jean-Jacques exige, pour que le pacte social ne soit pas un vain simulacre, que chacun d'entre nous mette en commun sa personne et toute sa puissance ; mais c'est pour être en retour dirigé par la *volonté générale*. Cette volonté est un guide très sûr. Par définition elle est indivisible, puisque divisée elle ne serait plus la volonté du corps entier ; mais par le fait qu'elle est en quelque sorte la conscience de la communauté, elle ne peut pas ne pas tendre à l'utilité publique ; impossible que le corps veuille

nuire à ses membres : " Le souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être ". L'utilité publique étant la pierre de touche de tout bien et la source de toute vérité, la volonté générale est infaillible et toujours droite. Conséquemment, elle est l'arbitre suprême, elle est *absolue*. Qu'on ne se récrie point ! Rousseau ne ressuscite pas l'autocratie de Louis XIV, prince faillible et sujet à de tristes infirmités morales. Avons-nous oublié que la volonté générale est infaillible et toujours droite ? Dès lors que redouter d'elle ? Elle n'exigera jamais que ce qui importe à la communauté ; elle ne se trompera point dans l'appréciation de cette importance ; elle n'aura garde de charger les sujets de chaînes trop lourdes. " Elle est chez chaque individu cet acte pur de l'entendement qui raisonne dans le silence des passions sur ce que l'homme peut exiger de son semblable, et sur ce que son semblable peut exiger de lui " (2). Mais c'est divin, cela ! C'est la souveraine équité ! Seulement c'est bien idéal ! Cette volonté générale doit se concrétiser quelque part ! C'est dans l'ensemble du peuple, j'imagine, qu'elle prend corps et qu'elle agit. Or n'est-il pas invraisemblable que le peuple ne puisse s'égarer ? Ne peut-il exister au sein de la masse populaire des associations particulières qui ne cherchent que leur intérêt privé aux dépens de la grande association ? Sans doute ; mais Rousseau prétend que dans de pareils cas il n'y a plus de volonté générale, il n'y a plus qu'un avis particulier qui l'emporte. Il ne nie pas non plus que le peuple en masse ne soit capable, dans des moments de trouble et d'aveuglement, de se porter vers le mal ; mais là encore ce n'est plus la *volonté générale* qui agit, ce n'est que la volonté de tous, ou la somme des volontés particulières. La

(2) Cette magnifique définition se trouve dans le manuscrit de Genève, non dans l'édition définitive du *Contrat*. La difficulté en effet c'est que pratiquement chaque individu ne raisonne pas dans le silence des passions, et le législateur est obligé de tenir compte de cet écart entre la volonté générale théoriquement considérée et cette même volonté envisagée dans la pratique de la vie.

volonté générale est censément la volonté de la communauté entière, sans les imperfections et les faiblesses des volontés particulières. Il ne s'agit que de définir pour s'entendre.

Maintenant comprenne qui pourra cette distinction entre volonté de tous et volonté générale. Nous dise qui pourra le moyen de supprimer les intrigues, les complots, les émeutes, quand la volonté générale est supplantée par la volonté de tous. Nous offre qui pourra le moyen de maintenir la volonté générale toujours droite et infaillible, quand la volonté de tous ou de quelques-uns a fait triompher l'injustice et l'erreur⁽³⁾. Evidemment il est des circonstances où cette volonté générale risque d'être envoyée au pays des vieilles lunes, et où une minorité de citoyens honnêtes peut justement se repentir d'avoir abdiqué entre les mains d'une si pauvre directrice sa propre liberté. Mais quoi ! avec Rousseau il ne faut pas trop user de logique : c'est se donner la partie trop belle.

Continuons donc à détailler les attributs merveilleux de son fétiche. La volonté générale est égale pour tous. Si elle favorisait ou obligeait un membre ou une partie de l'association au détriment de l'autre, elle ne considérerait plus le corps entier, elle cesserait d'être volonté générale pour devenir volonté particulière.

Elle est toute-puissante. Rousseau en explique la raison : " Comme la nature, dit-il, donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens ". Malheureusement il oublie de nous dire comment cette omnipotence théorique peut se

(3) De plus, " si la volonté du peuple est toujours juste, toujours droite, toujours bonne, toujours tout ce qu'elle doit être, on ne voit pas dans le système de Rousseau pourquoi la volonté de chacun ne serait pas également juste, également droite, également bonne, également tout ce qu'elle doit être ".

De même si les volontés particulières peuvent être imparfaites, on ne voit pas comment la volonté générale, qui en est la résultante, peut avoir les qualités quasi surhumaines que notre philosophe lui attribue.

maintenir contre la révolte des volontés particulières ou de la volonté de tous ⁽⁴⁾. Passons !

Elle est inaliénable. Quel être humain oserait prétendre la personnifier en son vouloir privé ? Toute volonté particulière ne saurait en être qu'une pâle et souvent infidèle image. Le peuple ne peut donc se dessaisir de l'autorité qui est inhérente à sa qualité de peuple. " Un peuple qui promet simplement d'obéir se dissout par cet acte . . . A l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain, et dès lors le corps politique est détruit ".

Si, à cause du grand nombre des citoyens, le peuple ne peut exercer directement le pouvoir par des assemblées régulières, il pourra se substituer, à cet effet, un agent chargé d'exécuter la volonté générale, ce sera le gouvernement ou pouvoir exécutif. Mais outre que le peuple se réservera exclusivement la puissance législative, il restera bien entendu que les gouvernants, rois, présidents de république, magistrats ne sont que les officiers ou ministres du peuple, non ses maîtres, qu'ils sont donc révocables à son gré. Il peut devenir nécessaire aussi que le peuple délègue sa puissance législative. Mais ses députés ne seront pas même ses représentants, ils ne seront que ses commissaires. Leurs projets de loi devront être ratifiés par le peuple, sous peine d'être nuls. Car " le pouvoir peut bien se transmettre, mais non point la volonté ".

Le *referendum* semblerait répondre à cette exigence. Quoiqu'il en soit, la loi, promulguée avec les garanties requises, est la mani-

(4) " Quiconque, dit Rousseau, refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps, ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre ".

Admirable ! C'est au nom de ce principe que les Républicains d'aujourd'hui forcent prêtres, évêques, religieux et religieuses d'être libres en leur enlevant leur gagne-pain et le toit qui les abrite ! Il est vrai que ces tyrans ne sont pas tout le corps social ; ils n'en sont même pas la plus grande partie. Loin d'être les exécuteurs de la volonté générale, ils ne font qu'exécuter la volonté de la lie du peuple. Mais que leur importe ? Ils ont le pouvoir et la force.

festation ou l'expression de la volonté générale, elle lui emprunte donc ses qualités admirables. Elle est infaillible, absolue, toute-puissante, toujours droite et source de tout droit ! Rien ne saurait prévaloir contre une loi, issue de la volonté générale !

De telles élucubrations se jugent d'elles-mêmes. Elles ne sont qu'erreur, paradoxe, utopie.

L'homme naît libre sans doute, en ce sens qu'il vient au monde doué du libre arbitre ; mais il ne naît pas indépendant et autonome ; il naît au contraire enserré par une multitude de liens, autrement astreignants que les langes de son berceau. Créé, il a une mission et des devoirs à remplir à l'égard de son Créateur ; il vient dans une famille, dans une nation, dans une religion, dans une condition sociale qu'il n'a pas choisies ; il se trouve immédiatement enchaîné par toutes sortes de traditions, de préjugés, de croyances auxquelles il ne lui est nullement loisible de se soustraire, qu'il serait dangereux, souvent criminel de chercher à ébranler. C'est de ces théories d'intangible liberté individuelle que nos Jacobins ont tiré leur ridicule lubie de vouloir faire recommencer l'histoire avec leur apparition sur la scène du monde.

La société n'est pas née d'une convention entre individus. Ni l'histoire, ni la paléontologie n'en témoignent. Ce silence ne nous étonne pas. L'origine de la société est écrite dans les plus intimes replis de notre nature. L'instinct de sociabilité est un de ces besoins primordiaux, comme le besoin de conservation et de propagation de l'espèce : c'est en lui qu'il faut voir la cause de toute organisation sociale. La convention, imaginée par Rousseau, eût-elle existé, elle n'aurait pu fonder, comme le veut notre chimérique philosophe, ni la liberté, ni la justice, ni le droit, encore moins la famille et la propriété ; elle ne serait jamais que quelque chose d'artificiel ; or il est certaines institutions et certains droits qui n'ont rien de factice, qui sont basés sur des sentiments, des inclinations, des besoins immuables, patrimoine commun de la nature, que chacun de nous

reçoit avec le sang coulant dans ses veines. Parmi ces institutions sont la famille, la propriété et la société elle-même, ainsi que nous l'avons vu.

Quant à la *volonté générale*, peut-être est-elle plus innocente qu'on pense ; peut-être ne mérite-t-elle pas de porter la responsabilité des invraisemblables abus dont se sont rendus coupables le despotisme républicain et l'état laïque. La raison, c'est qu'entendue et définie au sens de Rousseau, elle est simplement une impossibilité ; elle est aussi inoffensive que les formes pures de Platon ou les abstractions des Scolastiques. Pour peu que vous le poussiez, Rousseau admettrait même qu'elle n'est qu'une émanation de la suprême sagesse et de la suprême justice de Dieu. Rousseau n'était pas un athée ; il n'était qu'un pauvre vagabond et un déséquilibré de génie.

Vraiment, pour qu'il eût passé aussi inoffensif qu'un poète bucolique, qu'un La Fontaine ou un Florian, par exemple, il eut suffi de chercher à appliquer ses principes strictement tels qu'entendus par lui. On se serait vite heurté à l'invraisemblable et au chimérique.

Mais voilà, à côté du sens réel des paradoxes de Jean-Jacques, il y avait l'interprétation arbitraire, dont ils n'étaient que trop susceptibles, par des ambitieux ou par une populace envieuse, jalouse, affamée d'égalité ! La passion n'a pas besoin d'un texte clair et logique pour s'excuser ou se justifier : un texte où perce l'amour de la nouveauté, de l'étrange, de l'absurde même, un texte où vibrent l'indignation, le mécontentement contre l'ordre établi fait bien mieux son affaire. Elle se charge d'en tirer les conséquences les plus surprenantes.

L'homme est né libre, dites-vous, la société repose sur un pacte consenti par chacun des associés, la moindre infraction aux clauses du contrat le rend nul !

Avec un tel axiome, pas un Ravachol, pas un Vaillant, pas un

Casario, pas un anarchiste, pas un membre de la confédération générale du travail qui ne puissent justifier leurs faits et gestes.

Tout anarchiste peut parler ainsi : " Je suis né libre, moi aussi. Le fait d'être né à la fin du 19ème siècle ou à l'aube du 20ème ne saurait m'enlever ce privilège inaliénable. Je ne suis pas plus esclave que mes lointains ancêtres, pas plus que ceux qui ont consenti le contrat duquel est sorti l'organisme social, où je me suis trouvé étreint à ma venue dans ce monde. Or cet organisme me déplaît à moi. Il ne me semble pas possible que les clauses primitives aient été respectées ; loin de tendre vers l'utilité publique, il me paraît construit tout exprès pour favoriser les opérations louches des arrivistes et des intrigants les plus effrontés. Me demander d'aliéner ma liberté au bénéfice d'une telle société, c'est me demander de m'immoler pour le plus grand profit de quelques banquiers et de quelques fonctionnaires tarés. En face de l'organisation systématique de l'injustice et de la tyrannie je juge, au contraire, que l'insurrection est le plus sacré des devoirs. Je déclare le pacte nul, et je le romps : ne pouvant le rompre légalement parce que mes oppresseurs sont le nombre, je le fais par le poignard ou la bombe de dynamite. Chacun sa manière ! "

De même si la famille ne se maintient que par la convention, si la propriété personnelle est postérieure au pacte et ne tire son droit que de lui, famille et propriété sont modifiables à l'infini, modifiables suivant les temps et les pays, suivant la mentalité des hommes formant l'association. Rappelons-nous que le contrat est révocable à discrétion. Il suffit que la prétendue *volonté générale*, manifestée par une loi positive, décrète le divorce, l'union libre, le communisme, le phalanstère saint simonien, pour que ces nouvelles institutions deviennent légitimes et justes. Ils peuvent donc se réclamer de Jean-Jacques les audacieux réformateurs, nos contemporains, qui trouvent le mariage suranné, prêchent la spoliation des riches sous prétexte d'améliorer le sort des pauvres, demandent la

mise en commun des usines, des manufactures, des instruments de travail, des voies de communication, réclament l'expropriation des parents au bénéfice de l'État, dont ils aspirent à faire l'éducateur unique.

Répondra-t-on que de si abominables conséquences ne sortent pas du système de Rousseau, qui a pour gond et soutien la *volonté générale*, cette volonté, on se le rappelle, qui est toujours droite, clairvoyante, infaillible et tend nécessairement au bien public ? Oui, mais la *volonté générale* doit être interprétée par des gouvernants en chair et en os. Qu'elle le soit directement par la foule, ou par une assemblée de mandataires, ou par un groupe de ministres, ou par un seul chef, comment empêcher que certaines volontés particulières ne prévalent, n'égarant l'opinion publique, et n'imposent à un pays une tyrannie d'autant plus terrible qu'elle sera censément issue du peuple, décrétée par le peuple, que d'infâmes adulateurs ne manqueront pas de glorifier comme le seul souverain absolu et infaillible. En fait, Rousseau, avec ses irréalisables utopies, aura simplement contribué à créer le pire des despotismes, le despotisme démocratique, qui s'appuyant sur une majorité de rencontre, sèmera la terreur au nom du salut public, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, et fera des hécatombes, telles que celles de 1793, de 1848 et de 1871 ⁽⁵⁾.

(5) Notons avec Jules Lemaître que Rousseau imagine nombre de magistratures pour aider au bon gouvernement populaire : la dictature dans les grandes crises, la censure pour surveiller les mœurs et dénoncer les méchants, le tribunal conservateur des lois et du pouvoir législatif et qui servira quelquefois à protéger le souverain contre le gouvernement (c'est-à-dire le peuple contre ses commissaires), quelquefois à soutenir le gouvernement contre le peuple, et quelquefois à maintenir l'équilibre de part et d'autre. Est-il difficile de reconnaître, sous ces noms à peine déguisés, les chefs qui jouèrent un rôle prépondérant dans la grande Révolution, le Comité de salut public, le Tribunal révolutionnaire sous Robespierre, les Sections de la Commune pendant l'année terrible de 1871, la délégation des gauches, le système de la délation et des fiches sous Combes et le général André.

Enfin n'oublions pas que la religion ne saurait échapper au contrôle du peuple souverain. Rousseau est formel sur ce point. Il reconnaît à l'État le pouvoir de fixer une profession de foi civile, consistant en un certain nombre de dogmes à admettre, sinon comme dogmes proprement dits, du moins comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il serait impossible d'être bon citoyen ou sujet fidèle. " Que si quelqu'un, dit Rousseau, après avoir publiquement reconnu ces dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant la loi ".

Il est vrai, parmi ces dogmes, Jean-Jacques place l'existence de Dieu, la vie future, le châtement des méchants. Il est vrai encore, la *loi*, n'étant que la manifestation de la *volonté générale*, et celle-ci ayant toutes les perfections, devrait logiquement favoriser la religion, qui importe tant au bien public ; elle devrait même favoriser la religion catholique, qui est la seule vraie, respecter sa constitution divine et lui laisser son indispensable autonomie dans la sphère spirituelle. Mais Jean-Jacques ne pousse pas jusque-là la portée de son principe. Ses idées sont nettement laïques ⁽⁶⁾.

Encore moins que lui les futurs révolutionnaires, chargés d'appliquer ses théories de gouvernement, seront-ils soucieux de garder à la *volonté générale* son infallible droiture. Nous savons ce que retiendront de la phraséologie de Rousseau les Terroristes et leurs imitateurs. Ils retiendront la suprématie du pouvoir civil sur l'Église, et l'omnipotence des lois qu'ils auront arrachées à une majorité servile en attisant des haines sourdes et en stimulant d'innombrables égoïsmes. Ils proclameront ensuite à tout venant que mentir

(6) Quant aux dogmes négatifs, Rousseau les borne à un seul, la suppression de l'intolérance : intolérance civile ou théologique, peu importe, il les estime inséparables. Il ajoute : " quiconque ose dire : *hors de l'Église, point de salut*, doit être chassé de l'État, à moins que l'État ne soit l'Église, et que le prince ne soit le pontife ".

devant la loi est le plus grand des crimes ; ils institueront la statorie dans toute sa hideuse crudité ; ils remplaceront non seulement l'Évangile, mais la loi naturelle inscrite au fond de toutes les consciences, par un texte législatif, émanation le plus souvent de quelque basse rancune ou d'une grossière impiété ; ils fourniront à des parvenus et à des déclassés un admirable instrument de revanche et d'oppression, leur permettant de bannir, pour cause d'incivisme, quiconque n'admettra pas la sainteté des lois, sorties de leurs officines parlementaires.

De cet instrument les maîtres de la troisième République française, entre autres, feront un usage admirable. Ils pousseront à la perfection l'art de la tyrannie et de la persécution légales. N'est-ce pas toujours embusqués derrière un texte législatif, fabriqué pour le besoin du combat, qu'ils tireront sur l'Église et les catholiques ? Ainsi tout en persécutant, bannissant, volant, détruisant, ils se donneront pour des défenseurs de l'ordre et de la République, ils gémiront parfois d'avoir à sévir d'une façon si brutale, mais ne devront-ils pas protéger le peuple contre ses irréconciliables adversaires ? Ils ajouteront l'hypocrisie à la barbarie. Que leur importera ? Leur succès sera merveilleux : ils illusionneront nombre d'honnêtes gens, ils énerveront la résistance, ils endormiront jusqu'aux pasteurs, et leurs ravages dans le bercail n'apparaîtront que lorsqu'il sera devenu à peu près impossible de les réparer.

Et dire qu'on peut attribuer à ce pauvre Rousseau la paternité d'un tel régime ! Dire que de son *Contrat social*, où nous est offerte une souveraineté si merveilleuse pour rendre les hommes libres et heureux, est sorti " un des plus complets instruments d'oppression qu'un maniaque ait jamais forgés " (7). Jean-Jacques nous en avait

(7) C'est qu'aussi à côté de la description des nobles attributs de la *volonté générale*, cette souveraine immuable que Rousseau installait sur un trône inaccessible, il y avait dans le *Contrat social* des ferments de révolution. Du milieu des incohérences et des contradictions dont le livre était plein, ressortait, comme

prévenus d'ailleurs en nous avertissant que si la *volonté générale* était jamais dépourvue de ses caractères essentiels de justice, de clairvoyance, de désintéressement, c'en était fait de la liberté, quelque parti qu'on essayât de prendre. L'étonnant, c'est qu'il n'ait pas prévu que la *volonté générale*, telle que traduite en actes par des hommes faillibles et passionnés, manquerait fatalement de ces qualités... Soyons justes pourtant. Rousseau, dans certaines éclaircies de bon sens, n'a pas trop mal jugé son *Contrat social*. Il a dit, notamment, qu'il n'était applicable qu'à une toute petite république, à celle de Genève, par exemple, qu'il avait probablement pour idéal, ou à l'île de Corse, qu'il nomme comme capable de législation, ou mieux encore à une cité primitive de 24,000 âmes et de 1,500 électeurs. Il a écrit ceci : " Que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement ? Premièrement un Etat très petit, où le peuple soit facile à rassembler et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres ; secondement une grande simplicité de mœurs, qui prévienne la multitude d'affaires et de dissen-

le remarque très justement Jules Lemaître, une phraséologie pleine d'exaltation démocratique, un verbe ardent, un souffle passionné d'envie plébéienne. Le lecteur y flairait l'aspiration vers l'universelle égalité, l'omnipotence de la nation en place de quelques privilégiés de la fortune et de la naissance. Il y trouvait une constante glorification de la voix du peuple, du gouvernement par le peuple " qui se trompe moins dans ses choix que le prince " ; il en rapportait nécessairement la haine des rois et des grands. Ce n'est pas que Rousseau fut un foudroié de guerre : il était bien plutôt un pacifiste. Aussi prend-il soin de tempérer ses idées révolutionnaires par des réserves notables en faveur de l'aristocratie et de la monarchie. Il déclare même que celle-ci est le gouvernement qui convient le mieux aux grands Etats et aux nations opulentes. Mais ces réserves s'accordaient mal avec les principes du *Contrat*. En somme ce que le livre contenait de bon était une impossibilité ou contredisait les prémisses. On allait mettre de côté cette partie embarrassante. Méconnaissant Rousseau idéaliste, on n'allait retenir que le Rousseau démocrate et révolutionnaire. C'est celui-là qu'on allait ériger en évangéliste de la grande Révolution de 1789 ; celui-là dont Marat allait commenter publiquement les ouvrages. Peut-être était-ce un Rousseau à moitié défiguré et rapetissé. Mais que Rousseau n'accuse que lui-même de ce travestissement, si travestissement il y a.

sions épineuses ; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et les fortunes... peu ou point de luxe... S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes ”.

Alors, conclut Jules Lemaître, à qui convient-il ? Et pourquoi avoir écrit le *Contrat social* ?

Puis, quand on se rappelle quel mal a fait à un peuple de mortels ce livre écrit pour un peuple de dieux, on ne trouve pas exagérée la parole de Napoléon Ier : “ Peut-être eut-il mieux valu pour le repos de la France que cet homme ne fut pas né ”.

Resterait à expliquer comment un philosophe, aux doctrines tout à la fois si extravagantes et si incendiaires, a pu être fêté, adulé, pensionné par toute une société d'aristocrates, par les Luxembourg, les Villeroy, les Boufflers, les d'Epinaï, etc., à qui il importait souverainement de ne pas voir ébranler le vieil édifice, abritant leur fortune.

Une telle explication nous entraînerait trop loin. En guise d'épilogue à cette modeste étude, contentons-nous de relire la belle page suivante de Jules Lemaître.

L'éminent critique se demande ce que va faire Rousseau dans la société des grands : “ Ces seigneurs, ces dames (chez qui il fréquente) sont des privilégiés entre les privilégiés. Ils représentent tout ce que Rousseau, dans ses premiers ouvrages, dit exécrer le plus : les mensonges, la corruption mondaine et l'inégalité la plus insolente. Ce luxe, ce raffinement, cette vie inimitable ne peut que rappeler à Jean-Jacques l'amas prodigieux d'injustices et de misères qu'elle suppose au-dessous d'elle et dont elle se nourrit. Et pourtant il ne peut plus vivre qu'avec ces coûteux aristocrates, ces scandales de richesses et ces scandales d'inégalité... Je n'aime pas plus Jean-Jacques chez les Luxembourg, que je n'aime un socialiste millionnaire. Mais eux, de leur côté, ces princes, ces ducs et ces duchesses, ces comtesses, ces marquis, qu'ont-ils à faire avec Jean-

Jacques ? Rien que pour vivre, pour rester ce qu'ils sont, ils ont besoin de l'ordre social et politique d'alors, et ils ont besoin de l'Église ! Qu'ils se soucient du bien public, qu'ils soient politiquement avec Voltaire, avec Montesquieu, plus tard avec Turgot, c'est bien. Mais cet excentrique, ce détraqué les menace directement dans ce qu'ils ont de plus précieux ; il menace la vie élégante, il menace de loin la propriété même, et tout l'ordre existant, et l'Église et l'éducation traditionnelles et nationales. Et ils le trouvent bizarre, mais sympathique, et ils l'accablent de caresses. Ce sont des snobs... Ils se piquent de liberté et de hardiesse d'esprit. Ils croient d'ailleurs n'applaudir qu'à des phrases amusantes, qui les brusquent agréablement. Ils croient que ce ne sont que des phrases. Ils ne savent pas que, dans une trentaine d'années, les plus grossières de ces phrases, après avoir pénétré dans les cerveaux des avocats, des rabbins, des procureurs, des professeurs, des hommes de lettres, descendront dans des têtes plus obscures et se traduiront par des actes aveugles... L'excellent, le vertueux M. de Malesherbes, qui s'est donné tant de peine pour faire imprimer la *Julie* et l'*Emile*, sera envoyé à l'échafaud par des scélérats, ivres de Jean-Jacques.

“ En 1760, Amélie de Boufflers, petite fille de la maréchale, future duchesse de Lauzun, avait onze ans. Un jour Rousseau la rencontre seule dans l'escalier du petit château... Faute de savoir que lui dire il lui proposa un baiser, que dans l'innocence de son cœur elle ne refusa pas. Trente-trois ans après, la duchesse de Lauzun, la plus pure, la plus douce parmi les femmes connues du 18ème siècle, était condamnée à mort par des hommes, qui étaient de fervents amis de Rousseau. Si l'on se remémore rapidement l'enchaînement mystérieux et fatal des effets et des causes, serait-ce pure déclamation que de dire : “ ce baiser donné à la petite Amélie de Boufflers par Jean-Jacques, qui lui non plus ne savait pas, c'était déjà le baiser de la guillotine ”. ”

M. TAMISIER, S. J.

Pages d'Histoire

SUITE

VIII

M. d'Ailleboust directeur de la traite. — Aspirations. — Agrandissement de la terre de Coulonge. — La Grande-Allée. — Toujours les Iroquois. — Une supplicée. — Espérances de paix. — Le chant des *séminaristes* huronnes. — Projet d'établissement chez les Onnontagués. — L'héroïsme catholique et français.

CE fut sous l'administration de M. de Lauzon que M. d'Ailleboust fut nommé directeur de la traite des pelleteries dans la Nouvelle-France, charge que rendaient particulièrement difficiles les intérêts souvent opposés de la Grande Compagnie et de la Compagnie dite des Habitants.

Mais la pensée des futurs châtelains de Coulonge se portait vers des horizons autrement vastes que ceux que leur offrait leur pays d'adoption. Mme d'Ailleboust, si dévouée qu'elle fût à la personne et aux intérêts de son mari, avait au cœur un regret que tous les avantages du siècle mis à sa portée ne pouvaient faire disparaître. Elle avait le désir de se consacrer entièrement à Dieu et enviait le sort de sa sœur aînée, religieuse chez les Ursulines de Québec, et de son autre sœur, religieuse dans un couvent de Bénédictines, en France.

Les chênes séculaires de Coulonge (1) furent témoins de ses

(1) On voit encore aujourd'hui de très beaux chênes près de la résidence viceroiale de Spencer Wood, sur la portion est de l'ancienne châtellenie de Coulonge.

soupirs, de ses perplexités, de ses larmes peut-être. Les premiers confidants de ses aspirations furent sans doute son confesseur, puis la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, alors et de nouveau supérieure des Ursulines. Après avoir prié et réfléchi, elle découvrit enfin à son mari le projet qu'elle nourrissait dans son âme : c'est dire qu'elle lui proposa à lui-même d'embrasser, de son côté, l'état ecclésiastique, car l'entrée en religion de la jeune femme (elle n'avait alors que trente-cinq ans) ne pouvait avoir lieu qu'au prix d'un double sacrifice.

M. d'Ailleboust n'accueillit pas tout d'abord cette proposition avec faveur. Bien que toujours animé des grands sentiments de foi et de dévouement qui l'avaient conduit sur les rives canadiennes, il ne pouvait se résoudre à abandonner les entreprises qui requerraient, en ce moment même, tous les efforts de son activité. Mais, de même que sa femme avait autrefois cédé à ses instances lorsqu'il s'était agi de quitter pour toujours le doux pays de France, il céda à son tour à la prière qu'elle lui faisait, et consentit à tenter d'entrer en religion, de se faire "homme d'Église", si sa pieuse épouse pouvait elle-même donner suite à son projet saintement ambitieux.

Dieu se contenta de cette acceptation et garda son serviteur dans le monde, où il devait se rendre utile à la société canadienne pendant plusieurs années encore et même remplir à nouveau les fonctions importantes de gouverneur-général de la colonie. "Au mois de janvier 1653 — dit le *vieux récit* conservé aux annales des Ursulines de Québec — Mme d'Ailleboust, qui avait été Gouvernante, pressée du désir de se consacrer à Dieu, obtint de son mari, quoiqu'il y eût de grandes difficultés, d'entrer dans notre monastère pour essayer de la vie religieuse, et que, dans le cas où elle y pût réussir, *il se ferait d'Église*. Après un mois d'épreuve, elle reconnut que l'entreprise était au-dessus de ses forces. Elle sortit et retourna avec son époux, continuant à vivre dans leur piété ordinaire".

L'habitation de Coulonge se trouvant à une lieue des maisons groupées autour du fort, ses occupants devaient mener une vie un peu isolée, et il est probable que la démarche de Mme d'Ailleboust fut ignorée de tous en-dehors du cloître et de sa propre maison.

La terre de Coulonge reçut cette même année, 1653, une addition de cent arpents qui compléta les dimensions que son propriétaire voulait lui donner ⁽²⁾.

On se rendait du château Saint-Louis à la terre de Coulonge en suivant le chemin appelé Grande-Allée, tracé par M. de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France.

Le nom de Grande-Allée a été conservé. C'est par cette voie que l'on se rend du Palais Législatif au champ de parade des Plaines d'Abraham.

Rien n'est plus douloureusement monotone que les pages de notre histoire où sont consignés les faits survenus depuis la dispersion des Hurons jusqu'à l'arrivée de M. de Tracy à Québec. Les périodes de paix qui y sont mentionnées ne sont que des trêves mensongères : ce sont toujours les mêmes scènes de surprises, d'embuscades et d'éborgements qui se succèdent. Les auteurs de tant d'actes dont le seul récit fait frémir n'étaient pas les plus braves parmi les Indiens, mais ils étaient les plus persistants dans leur

(²) Elle eut alors une superficie de 325 arpents, comprenant :

1o Un terrain de 50 arpents acheté par M. d'Ailleboust (alors gouverneur de la colonie) de M. Nicolas Gaudry dit Bourbonnière, le 17 octobre 1649 (Audouart, notaire). — Ce terrain avait été concédé à M. Bourbonnière par le chevalier Charles Huault de Montmagny (pour la Compagnie de la Nouvelle-France), le 15 novembre 1647.

2o Deux concessions faites à M. d'Ailleboust par M. de Lauzon, représentant de la Compagnie de la Nouvelle-France, le 8 mars 1652.

3o Une concession faite à M. d'Ailleboust par M. de Lauzon, *ès-qualité*, le 8 avril 1652.

4o Une concession faite à M. d'Ailleboust, par M. de Lauzon, *ès-qualité*, le 17 avril 1652.

haine, les plus assoiffés de cruautés et de sang. On les voyait toujours s'attaquer par bandes nombreuses à de pauvres colons isolés ou à de petits groupes de Peaux-Rouges ; puis, après avoir fait " le coup ", s'en retourner dans leurs cantons avec quelques scalpes pour trophées ou quelques prisonniers destinés à la torture. C'est ainsi qu'en 1651, pas moins de cinquante Iroquois s'attaquèrent à Catherine Mercier, à son mari, Jean Boudard, et à un voisin, colons de Villemarie, et se retirèrent après avoir scalpé les deux hommes (dont l'un survécut à l'horrible opération !), emmenant la femme avec eux pour la faire mourir sur le bûcher.

Le supplice de cette bonne et pieuse femme fut d'une cruauté inouïe. On lui arracha toute la chair de la poitrine de manière à laisser les côtes à nu ; on lui coupa les oreilles et le nez, puis on livra son corps ruisselant de sang aux flammes d'un bûcher disposé de manière à satisfaire tous les regards avides de l'horrible spectacle. " Ses yeux, dit le Père Ragueneau, furent *collés au ciel* et son cœur fut fidèle à Dieu jusqu'à la mort. En expirant elle avait encore à la bouche le nom de Jésus."

Et malgré tout, la Nouvelle-France s'édifiait ; on cultivait la terre ; on se mariait ; on s'habitua à la vie canadienne, et l'on espérait toujours de la France des secours trop lents à venir.

A Québec, où l'on avait plus de sécurité qu'ailleurs, on avait,

50 Un terrain de 100 arpents acquis par M. d'Ailleboust de M. Jean de Lauzon, fils, le 22 mars 1653 (Rolland Godet, notaire). — Ces 100 arpents de terre faisaient partie d'une concession plus ample accordée à Olivier Le Tardif et à Jean Nicolet (Nicolet de Belleborne) par la Compagnie de la Nouvelle-France, le 5 avril 1639, — concession qui avait déjà subi plusieurs mutations.

Ce fut sans doute Jean Nicolet, le célèbre explorateur, qui donna le nom de Belleborne au ruisseau qui traversait la terre de Coulonge dans la partie maintenant appelée Spencer-Grange, et venait, alors comme aujourd'hui, tomber d'un seul bond au pied de la falaise du Saint-Laurent.

On sait que Spencer-Grange est la propriété et résidence du distingué Sir James Macpherson LeMoine, le doyen de nos littérateurs et l'un des organisateurs de la Société Royale du Canada.

de temps à autre, le spectacle d'ambassades iroquoises qui avaient parfois leur côté consolant. La Mère Marie de l'Incarnation écrivait en 1654 : " Nous avons de fort bonnes séminaristes ⁽³⁾ que les ambassadeurs iroquois ont vues chaque fois qu'ils sont venus à Québec. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis de les entendre chanter si bien à la française, et pour marque de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode ".

Dans une autre lettre, l'illustre religieuse s'exprime ainsi : " Pendant le séjour de tous ces ambassadeurs à Québec, ils nous ont visités plusieurs fois et nous les avons régalez splendidement à leur mode. Ils ont pris un singulier plaisir à voir et entendre nos séminaristes et entre autres une petite Huronne de dix à onze ans que nous francisons. Elle sait lire, écrire et chanter en trois langues, en latin, en français et en huron. Après qu'elle eut fait le catéchisme à ses compagnes en leur présence, elle alla faire une petite harangue au chef de la troupe pour lui témoigner le plaisir que lui causait la paix, la joie qu'elle avait de ce qu'il emmenait des Pères Jésuites, et elle termina par le prier d'envoyer en notre séminaire des filles iroquoises pour y être instruites, l'assurant qu'elle les regarderait comme ses sœurs. Le chef agréa sa proposition, reçut un présent qu'elle lui fit, et il admira beaucoup l'esprit et l'adresse de cette jeune fille. Elle en fit autant à la capitaine ⁽⁴⁾, qui lui a fait des caresses tout à fait extraordinaires à des sauvages. Le R. P. Chaumonot, après en avoir catéché trois durant quelque temps, en a baptisé deux dans notre chapelle. Ce sont les prémices du christianisme parmi les Iroquois. Je vous laisse à juger si nous avons

⁽³⁾ Il y avait alors, chez les Ursulines, le pensionnat des jeunes Françaises et le " séminaire " des jeunes Sauvagesses.

⁽⁴⁾ " Ces capitaines étaient des femmes de qualité parmi les sauvages : elles avaient voix délibérative dans les conseils et en tiraient des conclusions comme les hommes ".

chanté de bon cœur le *Te Deum* : nous l'avons fait les larmes dans les yeux et la joie dans l'âme. . . ”

Les Iroquois avaient subi des pertes considérables dans leurs luttes contre les Français ; conformément à un usage admis chez les indigènes de l'Amérique du Nord, ils eurent recours à l'adoption pour combler les vides faits dans leurs rangs ; ils adoptèrent donc un certain nombre de Hurons captifs pour remplacer leurs frères morts au cours de leurs incursions. De là ces hésitations que l'on vit quelquefois se produire entre Hurons combattant pour les Français et Hurons adoptés se trouvant dans le camp ennemi.

Très sensibles aux échecs qu'ils avaient éprouvés, les Iroquois crurent avoir trouvé le moyen d'agir avec leur astuce et leur perfidie ordinaires sans trop s'exposer à en être punis : c'était de demander l'établissement d'une habitation française et d'une mission au sein même de leur pays et d'engager les Français à venir en grand nombre se fixer dans leurs cantons. Ils auraient ainsi des otages sous la main qui les mettraient à l'abri des représailles.

M. de Lauzon, dont le terme d'office avait été prolongé de trois ans, reçut la supplique des Iroquois et consentit à y acquiescer. Il le fit peut-être pour être agréable aux Jésuites désireux de reprendre les projets d'évangélisation du Père Jogues, peut-être par faiblesse, nullement par sympathie pour une nation dont il redoutait avec raison l'ordinaire mauvaise foi. A vrai dire, il sembla regretter la parole donnée en cette circonstance et s'efforça de faire traîner les choses en longueur, se contentant d'envoyer cette année-là, 1655, deux missionnaires chez les Onnontagués : le Père Chaumonot, un linguiste qui parlait l'iroquois mieux que les Iroquois eux-mêmes, et le Père Dablon, un artiste qui eut la bonne pensée d'apporter avec lui plusieurs instruments de musique dont il sut plus tard se servir pour déjouer un complot ⁽⁵⁾.

(5) Le Père Camille de Rochemonteix s'exprime ainsi au sujet du Père Dablon : “ La vocation apostolique avait germé dans son cœur sur les bancs de

Les Iroquois avaient parlé en suppliants en 1655, et fait même entendre qu'ils étaient animés de motifs religieux ; ils changèrent de ton et d'allure l'année suivante, menacèrent de rompre la paix et exigèrent l'exécution complète des promesses du gouverneur. Celui-ci, intimidé, opta pour ce qu'il crut être le moindre mal. Le Père Dablon, revenu de chez les Onnontagués, fut autorisé à retourner avec quelques autres Pères Jésuites et trois Frères dans la périlleuse mission ⁽⁶⁾.

Cinquante Français laïques s'offrirent à les accompagner et partirent également pour le pays des Iroquois sous la conduite de M. Zacharie Dupuis, un militaire de distinction, commandant du fort de Québec. Avec le consentement de M. de Lauzon, tous ces Français destinés à fonder l'établissement européen d'Onnontagué quittèrent Québec le 17 mai 1656. " Parmi eux, dit la Mère Marie de l'Incarnation, il y avait quelques soldats de la garnison que M. Dupuis, honnête gentilhomme, s'était offert de conduire. Lorsqu'il

l'école ; et c'est dans la pensée de se rendre plus utile aux Indiens qu'il avait appris à jouer de plusieurs instruments de musique ; il en jouait même *fort bien*, au dire du Père Chaumonot. Quand il s'agit de gagner des âmes à Jésus-Christ, la charité est industrieuse... Si nous en croyons les récits des voyageurs, les sauvages du Canada n'étaient pas aussi sensibles à la musique que ceux du Paraguay ; l'arc et la flèche n'échappaient pas de leur main aux doux accents d'une belle voix ; ils ne se jetaient pas dans les eaux du fleuve pour suivre à la nage la pirogue enchantée où les voix redisaient en chœur les louanges de Dieu et les merveilles de la création. Cependant, ces natures énergiques et dures écoutaient avec plaisir les sons mélodieux d'un chant, les accords que la main de l'artiste sait tirer de la lyre. On le vit bien à Onnontagué, où le Père d'Ablon forma un chœur de jeunes filles dans le but d'attirer les Indiens à la chapelle. Ils accouraient nombreux pour les entendre, et c'était pour eux " grande merveille, écrit le Père Chaumonot, quand le Père d'Ablon jouait, d'entendre son bois qui parlait et qui avait l'esprit de redire tout ce que les enfants avaient dit ". (*Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, tome II, p. 144-145.)

⁽⁶⁾ Les missionnaires qui furent envoyés chez les Iroquois sont les Pères Le Mercier, Mesnard, d'Ablon et Frémin. Le Père Chaumonot s'y trouvait déjà et le Père LeMoine était en ambassade chez les Agniers... Le Père Ragueneau alla les rejoindre plusieurs mois plus tard. (C. de Rochemonteix.)

me fit l'honneur de me dire adieu, il m'assura, avec une ferveur qui ne ressentait point son homme de guerre, qu'il exposait volontiers sa vie et qu'il s'estimait heureux de mourir pour un si glorieux dessein". Un missionnaire écrit de son côté : " Sortant du port, nous fûmes suivis des acclamations de quantité de peuples différents, qui bordaient le rivage, dont plusieurs nous regardaient d'un œil de compassion et d'un cœur tremblant, nous considérant comme autant de victimes destinées au feu et à la rage des Iroquois ".

En vertu du décret du 5 mars 1648, le prédécesseur du gouverneur en exercice était de droit membre du conseil de la colonie ; M. d'Ailleboust n'eut pas cependant à donner d'opinion sur l'opportunité d'envoyer ces courageux Français se fixer au milieu d'un pays où ils avaient tout à redouter ; il était alors en France et n'en devait revenir que dans le courant de l'été de 1657, comme nous le verrons plus loin.

Ernest GAGNON.

À SUIVRE.

A Travers la Nature

La cigogne. — La fouine. — Le gnou. — L'araignée sociale. — Araignées monstrueuses.

LA CIGOGNE. — La cigogne est presque un oiseau sacré. Les Egyptiens la vénéraient à l'égal de l'ibis et les Français l'aiment comme l'hirondelle. C'est une grande voyageuse qui fuit l'hiver, mais qui revient quand fleurissent les violettes et les giroflées. — Pour ce retour, son souvenir est son guide et son instinct, sa boussole. — L'aimant qui l'attire sans jamais la tromper, c'est son nid : le vieux nid qu'elle a bâti au sommet d'une tour en ruine, sur un clocher rustique, ou sur le toit d'une chaumière devenue sa maison. Ce nid l'attend. Abandonné à l'approche des frimas et des neiges, il redevient une couche et un berceau aux premiers jours du printemps. — La présence de la cigogne est regardée dans tous les pays comme un porte-bonheur ⁽¹⁾. Son retour est une joie publique ! Jadis en Alsace, quand apparaissait la première cigogne, on sonnait les cloches, et la nouvelle, courant de porte en porte, faisait le tour du village : " Les cigognes sont revenues ! " — La cigogne est un peu le marabout de l'Europe : un marabout poétique et charmant, à la patte délicate, au bec vaillant, fléau bien-faisant des reptiles et des insectes ravageurs. A elle la haute surveillance des récoltes et la direction de la salubrité publique. — La

(¹) On raconte qu'aux premières heures de vie de l'actuelle princesse héritière de Hollande, les blanches ailes d'une cigogne se sont déployées toutes larges sur le berceau royal. Ce fut dans le royaume de Wilhelmine l'occasion d'une indigne joie pour le peuple.

cigogne et l'hirondelle sont des oiseaux pieux. L'hirondelle se plaît dans les vieilles chapelles. Elle voltige en gazouillant le long des voûtes, rase l'autel de ses ailes, se pose sur l'épaule d'un saint ou sur le front d'une madone et boit discrètement dans le bénitier en coquillage. La cigogne, elle, construit son nid à la cîme des églises, au faite des clochers. Son grand cou ondule au pied de la croix, son bec se profile sur le ciel et sa tête se penche comme si elle prêtait une oreille charmée au chant harmonieux des cantiques et des litanies. — Dès son arrivée des longs voyages par-delà les mers, la cigogne va droit à son nid et bat des ailes comme pour dire aux habitants : " Me voilà ! Je suis de retour ". Puis, elle entre dans le village, visite les fermes et les chaumières, se mêle aux volailles qui lui font fête et qui l'entourent, comme si, ayant beaucoup voyagé, elle avait beaucoup à raconter.

LA FOUINE.—Autant celle-là est charmante et poétique, autant celle-ci est prosaïque et cruelle. Ah ! la fouine, quelle terreur ! Il me souvient du spectacle dont je fus un jour témoin, au temps où j'étais en Algérie, dans les fermes de Joinville, annexe de Blidah. Des volailles, des œufs brisés, des coquilles vides, des plumes éparses, le poulailler en sang, le coq lui-même, ce preux des basses-cours, étendu là, mourant, l'aile souillée, son clairon muet, sa crête orgueilleuse mutilée ? . . . La fouine ! Tout ce carnage, c'était l'œuvre de la fouine ! Et pourtant, dans les granges et dans les étables, des pièges ont été tendus à l'insatiable carnassière ? Mais, allez donc ! — La ferme est en émoi, hommes, femmes et enfants, armés de fourches, de gaules, de faux, de haches, de gourdins, s'élançant de tous côtés, remuent la paille, le foin, les fagots, sondent les greniers, visitent les toits, auscultent les caves, excitent les chiens, crient, gémissent, maudissent, menacent . . . Ah ! oui, allez-y ! — La voici, la fouine ! Elle passe, elle a passé. On l'a vue. Où est-elle ? Les cris redoublent. On l'aperçoit et elle disparaît encore. On se précipite, on se

bouscule, on s'interpelle, on se lamente, on vocifère. On dirait que le feu est dans la ferme. C'est un autre fléau, c'est la fouine, la terreur et la ruine des étables. C'est la fouine audacieuse et sanguinaire, astucieuse et perfide, qui fait vingt victimes en une nuit. C'est la fouine avide de carnage, rapide et souple, cauteleuse, hardie et prudente à la fois, insaisissable, irrésistible, dont la finesse égale la glotonnerie et la cruauté. — Traquée de toutes parts, haletante, affolée, elle reparaît tout-à-coup à travers les gerbes et les sacs, le long des solives, sous les portes, le corps frémissant, le museau allongé, l'œil en feu, son beau panache immobile et sa cravate blanche barbouillée de sang. Elle passe et repasse, glisse, ondule, tourne, recule, s'élançe, s'éclipse, revient, bondit, disparaît. Qu'est-elle devenue ? Voltige étourdissant, c'est un vertige et un éblouissement. Et le tumulte augmente encore. Les chiens kabyles aboient, les femmes crient, les enfants arabes s'égosillent et cherchent des pierres. Pris d'une inlassable ardeur, les hommes s'apprêtent à frapper. Et la fouine échappe toujours, comme par miracle, aux fourches, aux bâtons, aux crocs des chiens ! — Enfin, acculée dans un coin sans issue, au pied d'un mur, elle reçoit le coup fatal. Les paysans triomphent. Ils étaient plus de dix contre une, sans compter les chiens. Qu'importe ! Les poulets et les dindons sont vengés. Volailles ! dormez en paix.

LE GNOU. — J'ai vu au Jardin d'Acclimatation à Paris, en 1889, des gnous, venus des déserts africains. Leur structure étrange faisaient l'étonnement des visiteurs ! Le gnou, c'est un peu la bête de l'Apocalypse : une tête de taureau avec une croupe et une queue de cheval, des cornes meurtrières et bizarres, l'œil hagard et le regard farouche, un front singulièrement bombé, le nez écrasé, les larges et frémissantes narines obstruées de poils rudes, les sourcils en broussailles et les moustaches hérissées, la poitrine abondamment velue. Tout nerf et tout feu, sans cesse en mouvement, la vivacité

de la poudre, l'impétuosité de l'avalanche, la rapidité du vent, l'aspect fantastique, des poses imprévues, des cabrioles extravagantes, des bonds fabuleux, je ne sais quoi enfin de fébrile et de comique, de gracieux et de barbare, de bizarre et d'évaporé, l'agilité d'un oiseau et l'air d'un fou ! — On dirait que le soleil de l'Équateur lui a tourné la tête. — Ses mœurs ne sont pas moins singulières que sa personne. Sa passion, c'est la voltige et la *fantasia*. Il ne vit que pour courir, pour sauter, pour parader. C'est le clown du désert, c'est tout à la fois Auriol et Franconi changé en bête. Il part, il trotte, il galope et disparaît dans un tourbillon de poussière, qui ne laisse voir que sa queue flottante et ses cornes diaboliques. C'est le vent du désert qui l'emporte. — Vous tournez la tête ? Il est là, devant vous, immobile, comme pétrifié ! Ou bien, s'avancant avec une grâce nonchalante, il s'arrête encore, puis s'élançe, fond sur vous, bondit, décrit un grand cercle, tombe, s'agenouille, cabriole, s'enfuit, revient, disparaît. Est-ce un jeu, une menace, une ruse, une folie ? C'est tout cela ensemble, il parade en combattant. Tout champ de bataille est pour le gnou un cercle. Il mêle le farouche au comique, la colère à la gaieté, la force à la terreur, la cabriole au sang ; il frappe en se jouant, fait sourire en faisant frissonner et se donne en spectacle même en donnant la mort. Robuste et vaillant, il se défend avec courage à coups de tête, à coups de pied, à coups de cornes, mais la lutte lui est moins chère que la parade. — Le gnou est originaire du Cap de Bonne-Espérance. Mais abandonnant sa patrie à la civilisation, qui appréciait trop sa peau précieuse et sa chair exquise, il a émigré en masse vers l'Équateur — une simple promenade pour un tel marcheur ! — Le gnou est l'animal fabuleux du désert. Moitié taureau et moitié cheval, il inspire à l'indigène une terreur mystérieuse. C'est lui qui prend sur sa croupe les guerriers morts et les emporte à travers l'espace au sein des étoiles, dans le céleste oasis. C'est lui qui, pendant la tempête, rôde autour de la hutte du Cafre et du Hottentot, et joue, dans le continent

noir, le rôle terrifiant de notre défunt loup-garou. C'est encore lui qui apparaît au nègre consterné, dans les mirages africains, profilant à l'horizon des cornes géantes ou dansant sur les sables un menuet fantastique. — Mais les légendes s'effacent, et l'on devient pratique, même au désert. Depuis qu'il a goûté du gnou, le Hottentot a perdu la foi. Cet animal singulier lui semble beaucoup moins fabuleux. Au lieu de le fuir, il le chasse ! Au lieu de l'invoquer, il le mange ! La chasse du gnou est des plus difficiles. Le gnou ne succombe qu'à un guet-apens. Son agilité le sauve, son étourderie le perd. Mais il est bien rare qu'on le prenne vivant.

L'ARAIGNÉE SOCIALE. — Après la cigogne, oiseau sacré, après la fouine, bête cruelle, après le gnou, monstre bizarre, pour compléter la variété de notre fantaisie à travers la nature, voici une étude sur l'araignée, mais sur une espèce bien particulière, c'est à savoir l'araignée sociale. — Un savant Hindou, entomologiste distingué, aurait découvert une famille d'araignées vivant en société parfaitement organisée. C'est à Madras qu'il a recueilli ses précieuses observations. — Ces araignées, appartenant au genre *stegodyphus sarasinorum*, vivent dans des nids qui ressemblent à une sorte d'éponge formée d'un tissage et traversée de nombreux couloirs donnant accès à l'extérieur. Les nids sont attachés aux feuilles ou aux branches du poirier-raquette. Faits de feuilles et de déchets de vivres, ils sont de couleur gris-cendre. Les araignées sont aussi de cette couleur indécise. De telle sorte que la demeure et l'habitant se confondent dans un même ensemble. Sur une plante se trouvent le plus souvent cinq ou six nids qui sont reliés entre eux par une toile très solide, formant une espèce de pont. Dans un seul nid cohabitent jusqu'à deux cents araignées, ce qui représente une assez jolie population vivant sur la même plante. Tous les sexes sont confondus, mais la proportion des femelles est " d'une à sept " par rapport aux épouseurs. Voilà, j'imagine, de pauvres

“ garçons ” que l’on ne saurait en justice accuser de bigamie ! Malgré cette pénurie conjugale, la race prospère à souhait sur la branche hospitalière. — Ces araignées de Madras sont les seules, croyons-nous, qui vivent en société (je n’ose pas ajouter en société parfaite). — Bien qu’elles soient en grande minorité dans ce nid confortable et sûr, ces “ dames ” sont loin de se laisser marcher sur la patte ! Avec les fils diaboliques qu’elles filent adroitement, elles “ ligottent ” les maris et les dévorent, tout comme une belle-maman son gendre !

ARAIGNÉES MONSTRUEUSES. — La longue et pénible campagne, effectuée l’an dernier par les Français dans les mers australes, a été singulièrement fructueuse au point de vue zoologique. M. le Dr Jean Charcot et M. Turgent ont fait une nouvelle observation sur les *pyncogonides*. Ces *pyncogonides* ne sont que de monstrueuses araignées polaires d’une grandeur stupéfiante et d’un aspect terrifiant. Elles sont énormes et munies de six longues pattes d’une agilité extraordinaire. Ces araignées géantes sont tout-à-fait caractéristiques de la mer antarctique glaciale et sont d’autant plus nombreuses qu’on se rapproche plus du pôle. Il n’est pas dit que Cook ou Peary en aient vu dans leurs fameux voyages.

Village des Aulnaies.

Luc DUPUIS.

A Travers Les Faits et les Oeuvres

Les élections anglaises. — Pronostics non réalisés. — Les unionistes ont gagné beaucoup de terrain. — La majorité ministérielle énormément réduite. — Les nationalistes irlandais vont dominer la situation. — La question d'éducation. — Intervention des évêques catholiques dans les élections. — En France. — Nouveaux projets de persécution. — Les lois Doumergue. — La démolition des églises. — Eloquente protestation de Maurice Barrès. — Dans le monde littéraire. — Réceptions académiques : MM. Poincaré et Lavisse, MM. Jean Aicard et Pierre Loti. — La *Barricade* de Paul Bourget. — A Ottawa. — Le bill du service naval. — Première escarmouche.



A campagne électorale qui s'achève aura été l'une des plus mémorables que l'Angleterre ait faites depuis longtemps. Elle a captivé l'attention du monde, non seulement à cause de l'importance des questions en jeu, mais encore à cause des changements à vue auxquels elle nous a fait assister.

Le mois dernier, il semblait à tous les observateurs politiques que le ministère Asquith marchait à une victoire signalée. L'action de la Chambre des lords paraissait très impopulaire ; les préjugés soulevés par la parole ardente de MM. Lloyd-George et Winston Churchill se traduisaient par des manifestations presque sans contrepartie ; les ministériels mettaient en ligne beaucoup plus de lutteurs ardents et éloquents que les unionistes ; l'opposition montrait beaucoup moins de combativité que le gouvernement. Bref, toutes les chances étaient apparemment en faveur du ministère.

Les élections ont commencé à se faire le 15 janvier. Dans le Royaume-Uni on en est encore au régime qui était le nôtre avant 1875. Toutes les circonscriptions électorales ne votent pas le même jour, mais les élections sont échelonnées sur une période d'un couple de semaines. Les premiers jours du scrutin, tout en accusant

quelques gains pour les conservateurs, faisaient croire à une majorité satisfaisante et efficace, comme résultat définitif, pour le gouvernement. Mais l'électorat anglais a sa mentalité spéciale. Il se laisse moins qu'un autre affecter par les apparences et les probabilités de succès. Il suit sa détermination et s'en laisse difficilement détourner par les considérations contingentes. En dépit des victoires remportées par les candidats ministériels dans beaucoup de centres urbains, quand les vieux comtés anglais de l'intérieur se sont mis à voter on s'est promptement aperçu que le cabinet allait se trouver dans une situation critique.

Pour bien apprécier la portée des présentes élections, il faut se rendre compte de la situation des partis au moment de la dissolution. Nous en avons dit un mot dans notre dernière chronique, mais il est opportun de donner aujourd'hui des chiffres rectifiés. Au dernier jour de la dernière session, voici quelle était la force des groupes en présence : libéraux 364, ouvriers 55, nationalistes 83, unionistes 168. Maintenant, si l'on considérait les grandes divisions territoriales, on pouvait tenir pour acquis que le parti libéral était maître du pays de Galles et de l'Ecosse. Les ministériels, libéraux ou ouvriers, détenaient les 30 circonscriptions de la principauté de Galles, et sur 72 sièges écossais, ils en avaient 59. Les professionnels de la politique s'accordaient à proclamer que les unionistes ne pouvaient gagner plus d'une demi-douzaine de mandats dans ces deux régions. L'Irlande ne pouvait non plus leur donner de gain appréciable, et il était sûr que les 83 circonscriptions nationalistes resteraient fidèles à leur allégeance. Restait l'Angleterre. Les ministériels y avaient 327 sièges contre les conservateurs 138. Pour obtenir une majorité d'une voix dans la nouvelle Chambre des communes, il fallait aux conservateurs enlever à leurs adversaires environ 160 circonscriptions et conserver toutes les leurs. En résumé, le parti libéral, avec ses alliés les ouvriers et les nationalistes, avait l'écrasante majorité de 334 voix sur les unionistes. Etait-il possible de la détruire ?

C'était dans de telles conditions que la Chambre des lords avait jeté le gant à ce tout puissant ministère, le plus fort, quant à son appui numérique dans la chambre populaire, qu'il y ait peut-être jamais eu dans le Royaume-Uni.

On admettait généralement que la majorité ministérielle serait diminuée. Un organisateur libéral disait quelques jours avant les élections : " Si nous revenons avec 200 voix de majorité ce sera très bien ". M. Stewart Lyon, le correspondant que le *Globe* de Toronto a envoyé en Angleterre pour suivre la campagne, écrivait le 30 décembre : " Il y a à peine l'ombre d'un doute que l'Angleterre, dans l'ensemble, donnera une majorité libérale. Ce sera tant mieux, car il serait de mauvaise politique de passer le budget avec une majorité tirée entièrement des royaumes adjoints ". Or, tous ces pronostics ont été déjoués par l'événement. Les rapports électoraux indiquent que l'Angleterre a voté plutôt en faveur de la Chambre des lords, de la réforme fiscale, et d'une vigoureuse politique navale. Voici, à l'heure où nous écrivons, le résultat du scrutin dans toute la Grande-Bretagne et l'Irlande : Libéraux 233, ouvriers 38, unionistes 255, nationalistes 74⁽¹⁾. Il est clair que le gouvernement va se trouver impuissant à exécuter son programme sans le concours du parti nationaliste. En laissant de côté ce dernier, qui forme un groupe à part, avec son programme, ses tendances et ses aspirations spéciales, comment M. Asquith pourrait-il prétendre que le peuple de la Grande-Bretagne l'a soutenu dans sa lutte contre la Chambre des lords ? Ceux-ci ont suspendu le budget, parce que, d'après eux, il était entaché de socialisme, et constituait une véritable révolution économique. Ils ont voulu que l'électorat se prononçât sur la question. Le cabinet Asquith a fait les élections et dénoncé violemment la Chambre des lords aux masses populaires,

(1) Les derniers rapports reçus nous donnent ces chiffres : Libéraux 272, ouvriers 41, nationalistes 82, unionistes 270.

s'efforçant d'exciter les passions démagogiques contre la vieille aristocratie anglaise, et de provoquer les haines de classes. Et quel résultat a-t-il obtenu ? Abstraction faite du parti irlandais, il avait 251 voix de majorité sur le parti unioniste. Et au sortir des élections, pratiquement il n'en a plus. Ce gouvernement si puissant hier est désarmé, sans force, sans prestige, à la merci du groupe nationaliste. Le premier ministre, qui est un homme pondéré, d'une grande valeur intellectuelle, un représentant remarquable de la haute bourgeoisie anglaise, doit regretter d'avoir laissé prendre tant d'ascendant à l'élément radical de son cabinet, et d'avoir donné libre carrière aux violences et aux excès de MM. Winston Churchill et Lloyd-George. Quelques observateurs attentifs, qui connaissaient bien le tempérament de l'électeur britannique, avaient prévu et dit, il y a plusieurs semaines, que les diatribes virulentes et les philippiques furibondes de ces deux coryphées radicaux, tout en jetant beaucoup d'éclat sur la campagne ministérielle, produiraient de la défiance dans les masses tranquilles de l'électorat, y détermineraient une réaction silencieuse de l'esprit traditionaliste, et feraient un tort immense à la cause libérale. Le résultat semble démontrer que ces observateurs voyaient juste.

Ici on nous permettra une parenthèse personnelle. Nos appréciations sur la crise politique anglaise ont provoqué quelque part une critique assez acerbe. On y a dénoncé l'esprit de parti ! L'esprit de parti ! nos fidèles lecteurs de la *Revue Canadienne* savent combien il est absolument et systématiquement banni de ces causeries mensuelles. Même s'il pouvait résister à l'expérience, au temps, à l'étude de l'histoire, au spectacle quotidien des fluctuations et des vicissitudes politiques, nous estimons que ce ne serait pas, dans ces pages, à propos des crises domestiques de la Grande-Bretagne, qu'il pourrait trouver asile. Non, le préjugé ou l'esprit d'école n'ont rien à voir dans nos appréciations de la politique européenne, que nous suivons et que nous étudions depuis tant d'années avec un si

profond intérêt. Nous jugeons les événements et les hommes à la seule lumière des principes et des doctrines que nous tenons pour incontestables, et dont on ne saurait s'écarter sans faire courir aux sociétés de redoutables hasards. Nous savons faire les distinctions nécessaires. L'ignorance la plus inexcusable, ou la légèreté la plus lamentable, seules, pourraient assimiler les situations et les mentalités des divers pays dont nous nous occupons souvent dans cette chronique. L'Angleterre n'est pas la France, la France n'est pas l'Allemagne, l'Allemagne n'est pas la Russie. Mais dans tous ces pays, on retrouve les grandes forces, les grands courants d'idées, les tendances et les doctrines contradictoires, qui sous des noms différents, des physionomies diverses, se disputent la direction des gouvernements et des sociétés. En Angleterre actuellement, et depuis plusieurs années, on voit se livrer une lutte ardente entre deux principes : le principe traditionnel et le principe révolutionnaire. Nous n'entendons pas cantonner arbitrairement les deux grands partis anglais dans ces deux ordres d'idées. Il y a de part et d'autre de la confusion, de la complexité, de l'alliage. Mais nous affirmons que, dans ces derniers temps, le parti dont M. Asquith est actuellement le chef s'est engagé dans une voie contraire aux meilleures traditions du peuple anglais. Pour s'assurer le concours des éléments socialistes et non-conformistes, il s'est inféodé à des mesures d'un radicalisme, qui, pour n'être pas français, n'en est pas moins périlleux. Tels sont par exemple les fameux bills d'éducation que la Chambre des lords a fait échouer deux fois. Quand bien même elle n'aurait rendu au pays que ce seul service, elle mériterait l'appui que viennent de lui donner les masses rurales de la vieille Angleterre. Ces mesures auraient porté un coup mortel à l'éducation confessionnelle dans la Grande-Bretagne. Elles étaient dues en grande partie à l'inspiration funeste d'un élément dont M. Llyod-George était déjà le porte-parole avant d'être ministre. Cet élément, qui se recrute surtout parmi les non-conformistes, repousse

le principe d'autorité en matière religieuse comme en matière sociale. M. Llyod-George a montré ses vraies couleurs quand il a réédité, lors des débats sur le bill d'éducation de M. Balfour, le cri haineux de Gambetta : " Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! " M. Winston Churchill est devenu l'*alter ego* du chancelier de l'Échiquier. Tous deux, durant la campagne qui se termine, se sont jetés à corps perdu dans la démagogie. Un écrivain qui n'est ni tory, ni ultramontain, M. Willison, du *Toronto News*, autrefois du *Globe*, qui les a vus de près à l'œuvre, écrivait de Londres le 23 décembre dernier : " MM. Llyod-George et Winston Churchill provoquent, avec une habileté meurtrière, le préjugé de classes, dans des discours qui font penser à la Révolution française ". Nous n'avons pas été aussi loin dans notre appréciation du rôle joué par ces deux hommes politiques.

Nos lecteurs nous pardonneront cette explication. Nous ne nous attarderons plus à des digressions de ce genre. Mais nous tenions, une fois pour toutes, à revendiquer, devant ceux qui nous font l'honneur de suivre notre chronique, la sincérité, la loyauté, la consciencieuse exactitude de ces études de politique étrangère.

Nous avons parlé plus haut de la question d'éducation. On se demandera peut-être quel rôle elle a joué dans la campagne électorale. Elle en a joué un qui mérite d'être signalé. Les évêques catholiques anglais ont rappelé aux électeurs catholiques qu'ils avaient un devoir spécial à remplir. Ils ont publié une lettre pastorale dans laquelle, après avoir parlé de la gravité de la crise traversée par le pays, et recommandé des prières pour que l'opinion publique " prenne la direction qui contribue le plus à l'honneur et à la gloire de Dieu et soit profitable à la prospérité de l'empire entier ", ils ont donné une direction très précise.

" Dans les discussions politiques courantes, ont-ils dit, les catholiques peuvent se trouver pratiquement à soutenir des opinions

très divergentes sur tous les points, sauf un. Il y a en celui-là une question si vitale pour les intérêts de la religion, qu'il n'y a pas place pour deux opinions à son sujet parmi ceux qui ont vraiment à cœur les intérêts de l'Église. Ce point de souveraine importance, c'est le maintien effectif de nos écoles nettement catholiques. Vous savez l'histoire des quatre dernières années : comment des efforts répétés ont été faits pour faire passer des lois qui auraient fait à nos écoles catholiques un mal irréparable ; comment, en dépit de toutes les réclamations, le gouvernement s'est refusé à tout arrangement que les évêques auraient pu accepter comme un règlement définitif de la question.

“ Les efforts unis des évêques, du clergé et des laïcs, sans distinction de partis politiques, parvinrent à résister, et, avec la grâce de Dieu, à repousser, en fin de compte, ces assauts répétés contre nos écoles.

“ Mais nous aurons peine à oublier l'angoisse terrible par laquelle nous avons passé, et son souvenir nous fait nécessairement envisager l'avenir avec la plus grave inquiétude, car rien ne nous assure que ces tentatives ne se renouvelleront pas. Comme nous l'avons souvent déclaré, cette question n'a aucun caractère politique. C'est un point essentiellement vital pour la religion. Les catholiques sont maintenant à la veille d'exercer de nouveau une grave responsabilité, celle de voter pour les élections générales. Il est clair qu'un catholique serait inexcusable de donner son vote à un candidat sans s'être assuré devant Dieu que ce candidat usera du pouvoir politique qui lui sera confié, pour accorder à nos écoles un juste traitement. ”

Donc, suivant la direction épiscopale, les fidèles ne devaient voter que pour des candidats sincèrement favorables aux écoles confessionnelles. Mais quelles garanties convenait-il de prendre à ce sujet ? La lettre épiscopale l'indiquait.

“ Pour aider nos électeurs catholiques à se faire un jugement

vrai en cette grave circonstance, disait-elle, nous ordonnons que la question suivante soit proposée — de la manière que chaque ordinaire jugera à propos de fixer — à tous les candidats au Parlement :

“ Vous engagez-vous, si vous entrez au Parlement, à faire tout ce qui sera en votre pouvoir pour assurer un traitement équitable aux écoles catholiques, en sorte que, tout en conservant leur caractère et leur administration catholiques (ainsi que le choix des maîtres) — raisons pour lesquelles elles ont été bâties à des frais énormes par les catholiques de ce pays, elles reçoivent du budget public les mêmes secours financiers qui sont accordés aux autres écoles publiquement reconnues et dont la situation au point de vue de l'éducation est la même ?

“ Afin d'éviter toute confusion, nous désirons qu'à cette occasion, aucune autre question même concernant les autres “ incapacités ” catholiques, ne soit proposée à aucun candidat par les catholiques. Nous demandons au clergé de s'abstenir à l'église de toute allusion à la crise politique, sauf dans la mesure où cela serait nécessaire pour exciter les fidèles à de ferventes prières ou pour faire connaître les réponses des candidats au Parlement. ”

Cependant, ces réponses, mêmes satisfaisantes en elles-mêmes, pouvaient n'offrir qu'une médiocre garantie, en raison de certaines circonstances. Les évêques invitaient les catholiques à étudier soigneusement chaque cas, avant de donner consciencieusement leur vote :

“ Nous vous exhortons vivement, chers fils en Jésus-Christ, à examiner avec le plus grand soin les réponses données à cette question officielle, à considérer le passé du candidat, afin de voir s'il a été fidèle aux promesses qu'il peut avoir faites en des occasions antérieures, et pour vérifier jusqu'à quel point on peut compter sur lui pour bien voter au sujet de nos écoles, même à l'encontre des exigences de pur parti. Après avoir pris ces précautions, et avoir

imploré les lumières de Dieu, alors, avec sa crainte auguste devant les yeux, donnez votre vote selon les inspirations de votre conscience. ”

Voilà la ferme et vigilante attitude prise par les évêques anglais durant les récentes élections britanniques. Et on a reconnu que c'était leur droit, on ne les a pas injuriés, on ne les a pas poursuivis devant les tribunaux. Pendant ce temps les évêques français, pour avoir voulu réclamer dans l'école le respect des croyances décrété par la loi, se sont vus dénoncés et traqués comme des ennemis publics. Dououreux contraste pour tous ceux qui aiment la France quand même !

Quels que soient les événements politiques résultant des élections, l'épiscopat catholique de l'Angleterre doit dès maintenant se sentir rassuré. Sans le concours des nationalistes irlandais, M. Lloyd-George et les radicaux ne pourront réaliser leurs desseins hostiles contre l'école confessionnelle ; et ce concours ils ne sauraient assurément se flatter de l'obtenir, Dieu en soit loué !

* * *

En France la session parlementaire s'est ouverte le 13 janvier. M. Henri Brisson a été réélu président. Cette session sera la dernière avant les élections générales qui auront lieu le printemps prochain. Aussi les sectaires blocards vont-ils se hâter de faire passer les nouvelles mesures oppressives dont ils menacent les catholiques depuis quelques temps. Ces mesures sont au nombre de trois, et c'est M. Doumergue, le ministre de l'instruction publique, qui a le triste honneur de leur donner son nom. Les deux premières, déjà déposées, ont pour objet de protéger les instituteurs athées, libres-penseurs, anti-catholiques ou anti-patriotes, contre les réclamations légitimes des pères de famille, de tous ceux qui ont le droit et le devoir de surveiller l'école publique, afin d'empêcher qu'elle ne

devienne un agent de déchristianisation. La troisième a pour objet d'organiser le contrôle de l'État sur les écoles privées. Elle sera la réalisation de la parole prononcée par M. Briand, dans un récent discours, de sa menace aux catholiques : " Nous pénétrerons dans vos écoles ! " Voilà donc ce que l'on prépare à nos frères de France : pénalités et emprisonnement pour les prélats, pour les prêtres, pour les journalistes chrétiens, pour quiconque osera élever une voix indépendante et dénoncer les attentats perpétrés dans l'école laïque contre Dieu, l'âme ou la patrie ; intangibilité des malfaiteurs scolaires ; guerre à l'enseignement libre et monopole de l'enseignement pour l'État.

L'annonce de ces mesures inspire à l'*Univers* cet intrépide défi : " L'épiscopat et la presse catholique se trouveront ainsi, pensent nos ennemis, réduits au silence, et les familles se verront désarmées devant l'instituteur irresponsable. Jamais plus odieux attentat à la liberté des consciences n'avait été rêvé ! Mais on sait quel cas nos évêques font de ces menaces. Ils braveront tous les châtimens pour sauvegarder l'âme de l'enfance, et, quant à nous, si cette loi est votée, suivant une parole fameuse, nous jurons de lui désobéir, chaque jour, à chaque page de l'*Univers*, ouvertement, jusqu'à ce que cette odieuse tyrannie soit brisée. "

Si tous les catholiques de France prennent cette courageuse attitude et y persévèrent, les sectaires pourraient bien constater à la fin que la persécution est un désastreux moyen de gouvernement. En attendant, les exécuteurs des hautes œuvres maçonniques continuent à travers la France leur besogne destructrice. Depuis longtemps les églises catholiques ont été leur objectif. Leur ambition est de les profaner ou de les abattre. C'est ainsi que le vieux et vénérable sanctuaire d'une commune appelée Grisy-Suisnes vient d'être voué au marteau des démolisseurs. Au moins, ces actes de vandalisme ne s'accomplissent pas sans provoquer d'énergiques protestations. Dans le cas actuel ce n'est pas un catholique, mais

c'est un bon français qui pousse le cri d'indignation. M. Maurice Barrès a écrit à M. Briand une lettre éloquentes où nous lisons ces lignes :

“ Vous êtes au pouvoir pour sauvegarder toutes les richesses et tous les intérêts français. Les églises sont au premier rang de nos richesses de civilisation. Nous les avons reçues de nos aïeux, nous devons les transmettre à nos fils. Nous n'avons pas à nous laisser étourdir par ceux qui les déclarent désormais inutiles. Tous les hommes de culture en France et à l'étranger refusent d'admettre qu'il se trouve un gouvernement assez barbare pour détruire ces sources de vie spirituelle. N'allez pas me dire que vous sauvegardez les églises les plus précieuses. Qui donc peut juger de leur prix, et la plus modeste n'est-elle pas infiniment précieuse sur place ? Que m'importe que vous conserviez une église plus belle à Toulouse si vous jetez bas l'église de mon village ? Je ne peux pas croire que vous acceptiez avec indifférence ces débuts d'une ère de vandalisme. Il n'est pas possible que de si grandes choses, qui intéressent l'histoire et l'âme de la France, soient sacrifiées ignoblement au cours d'une querelle politique ”.

Il y aurait autre chose à dire au point de vue religieux ; mais on ne saurait mieux traduire le sentiment vraiment national.

* * *

L'espace nous manque pour entretenir un peu longuement nos lecteurs, comme nous nous l'étions proposé, des dernières réceptions académiques. Le 9 décembre, M. Raymond Poincaré prenait séance et prononçait l'éloge de son prédécesseur, M. Emile Gebhart. Nos lecteurs connaissent suffisamment la carrière du nouvel académicien, avocat et homme politique de premier plan, dont il a été souvent question dans ces pages. Son discours de réception était élégamment écrit et a eu du succès. Mais ce qui a donné surtout de la saveur à la séance, ça été la réponse de M. Ernest Lavisse, qui,

sous le couvert des compliments les plus académiques, a criblé M. Poincaré de ces fines et cuisantes égratignures dont on est quelquefois si prodigue entre immortels. C'était un chef-d'œuvre du genre.

L'autre séance a été celle du 23 décembre, où M. Jean Aicard, successeur de François Coppée, a prononcé l'éloge du sympathique poète des *Humbles*, et a été reçu par M. Pierre Loti. Les deux discours ont été très beaux ; celui de M. Aicard a eu l'avantage d'être supérieurement lu, tandis que celui de M. Loti a perdu beaucoup à l'audition, par suite de la diction absolument défectueuse du célèbre romancier. Ce qui nous a surtout retenu dans ces beaux morceaux littéraires, ce sont les passages où les deux académiciens ont parlé de l'évolution religieuse de M. Coppée, ramené à Dieu par la bonne souffrance, et devenu un si admirable chrétien. Chacun y a mis son accent. M. Aicard celui du croyant, dont le credo s'attarde un peu trop dans le vague poétique ; et M. Loti, celui du peintre des sensations et des voluptés, désenchanté des ivresses éphémères, et poussant un cri douloureux vers l'espérance, vers la vérité, vers la pitié suprême. Ce dernier passage est d'une émouvante beauté. Nous ne pouvons résister au désir d'en citer ici quelques lignes :

“ Et puis, nous sentant nous-mêmes accessibles à la pitié, ne valant d'ailleurs que par la pitié, nous nous raccrochons à l'idée qu'il existe quelque part une Pitié suprême, vers qui jeter, à l'heure des grands adieux, le cri de grâce qui autrefois s'appelait la prière ; une pitié capable de nous accorder même ce *revoir*, sans lequel la vie consciente, avec l'amour au sens infini de ce mot, ne serait qu'une cruauté par trop lâche ou trop imbécile... Quand nous en arrivons là, Monsieur, nous ne sommes pas très loin d'être des chrétiens, sinon à la façon de Coppée bien entendu, du moins à la vôtre...”

M. Loti a terminé son discours par l'heureuse évocation d'une des plus belles pièces de M. Jean Aicard, dont les dernières stances sont une magnifique prière :

“ Votre livre intitulé *Jésus*, a-t-il dit, (celui peut-être où vous vous faites le plus merveilleusement simple, et le plus humblement humain) nous montre deux pauvres disciples du Christ, pêcheurs du lac de Tibériade, qui, le troisième jour après la mort de leur maître, s'en reviennent mornes et accablés vers Emmaüs, à la nuit tombante. Une ombre tout à coup surgit à leurs côtés, s'éloigne, revient... Si elle s'approche, ils se reprennent à avoir courage, tandis qu'ils tremblent et défont dès qu'elle disparaît. Alors, ce fantôme de Jésus, si incertain pourtant, et qu'ils distinguent à peine, ils le supplient de cheminer près d'eux jusqu'à l'étape du soir, parce que sans lui ils ont froid jusqu'au fond du cœur dans la nuit plus sombre.

“ Et vous terminez cette pièce allégorique du naïf passé par la prière que voici, qui tout à coup est de notre temps, et que des milliers d'âmes rediraient avec vous :

Oh ! puisque la nuit monte au ciel ensanglanté,
 Reste avec nous, Seigneur, ne nous quitte plus, reste !
 Soutiens notre chair faible, ô fantôme céleste
 Sur tout notre néant seule réalité !

Seigneur, nous avons soif, Seigneur nous avons faim ;
 Que notre âme expirante avec toi communie !
 A la table où s'assied la fatigue infinie,
 Nous te reconnâtrons quand tu rompras le pain.

Reste avec nous, Seigneur, pour l'étape dernière,
 De grâce, entre avec nous dans l'auberge des soirs...
 Le temple et ses flambeaux parfumés d'encensoirs
 Sont moins doux que l'adieu de ta sourde lumière.

Les vallons sont comblés par l'ombre des grands monts,
 Le siècle va finir dans une angoisse immense :
 Nous avons peur et froid dans la nuit qui commence,
 Reste avec nous, Seigneur, parce que nous t'aimons.

Cette citation caractéristique, le gémissement pathétique qui la précèdent signifieraient-ils qu'une évolution se fait mystérieusement chez l'auteur de *Pêcheurs d'Islande* ? Nous le souhaitons sans l'espérer encore.

Puisque nous sommes à nous occuper de choses littéraires, mentionnons que l'événement de la dernière quinzaine a été, non pas la première de *Chanteclerc*, encore ajournée, avec accompagnement de papier timbré, mais celle de la *Barricade*, le puissant drame social de M. Paul Bourget, qui a remporté au Vaudeville un immense succès. L'auteur y met en scène avec un art puissant le conflit du capital et du travail. La pièce est très admirée, et comme elle renferme des idées, elle est aussi très discutée.

* * *

Le Parlement fédéral a repris ses séances le 12 janvier. Et le gouvernement a immédiatement présenté le fameux " bill concernant le service naval du Canada ". En voici les grandes lignes. Le personnel de la marine canadienne se composera de trois divisions : le corps permanent, le corps volontaire, et le corps de réserve. Il n'y aura ni enrôlement obligatoire, ni inscription, ni tirage au sort. Le service naval sera sous la direction du ministère de la marine et des pêcheries, avec un commandant qui devra avoir le rang de contre-amiral ou au moins de capitaine, et sera avisé par un bureau naval. Le gouverneur-général en conseil aura le pouvoir de mettre la force navale du Canada en service actif, en cas de guerre, d'invasion, d'insurrection, actuelles ou appréhendées. Il aura aussi le pouvoir de mettre la flotte canadienne à la disposition de Sa Majesté en temps de guerre, et dans ce cas le Parlement devra être immédiatement convoqué. Le bill pourvoit à la création de pensions pour les officiers et les marins, et à l'établissement d'un collège naval semblable au collège militaire de Kingston. Pour le présent la marine canadienne consistera en quatre vaisseaux du type *Bristol*, en un

vaisseau du type *Boadicee*, et en six contre-torpilleurs. Les vaisseaux seront construits au Canada si c'est possible, et la construction devra en être commencée au plus tôt. Le coût de construction de ces onze vaisseaux en Angleterre serait de £2,338,000 ou un peu plus de \$11,000,000 ; le coût en Canada serait d'environ 33 pour cent plus élevé. La dépense annuelle de ce service naval est évaluée par le gouvernement à \$3,000,000.

Le ministre de la marine, l'honorable M. Brodeur, étant malade, c'est Sir Wilfrid Laurier qui a présenté le bill à sa première lecture. Il a parlé brièvement, se bornant à exposer la nature du bill et à expliquer certains détails. Au cours de ces explications Sir Wilfrid a fait des déclarations importantes. Relativement au pouvoir du gouverneur-général de mettre la marine canadienne aux ordres de Sa Majesté en cas de guerre, un député a demandé : " Par le mot guerre, est-ce que l'on entend la guerre dans n'importe quelle partie de l'empire, ou seulement dans le Canada ". Le premier ministre a répondu : " On entend la guerre n'importe où. Quand la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada est en guerre. Il n'y a pas de distinction. Si la Grande-Bretagne, dont nous sommes les sujets, est en guerre avec une nation, le Canada peut être envahi, et ainsi le Canada est en guerre ". Sir Wilfrid a dit aussi à la Chambre que le gouvernement avait eu à choisir entre deux plans, l'un pourvoyant à une flotte de sept vaisseaux, coûtant \$2,000,000 par année, et l'autre pourvoyant à une flotte de onze vaisseaux, coûtant \$3,000,000 annuellement, et que l'on avait cru devoir adopter le second. Il a de plus expliqué ce que sont les vaisseaux du type *Bristol*, et ceux du type *Boadicee*. Les premiers sont des croiseurs protégés, c'est-à-dire ayant un pont d'acier qui protège toutes les parties vitales du navire ; ils ont un tonnage de 4,800 tonnes, et une vitesse de vingt-cinq nœuds à l'heure ; ils peuvent porter huit canons et demandent un équipage de 391 hommes, dont 20 officiers. Les seconds sont des croiseurs non protégés, de 3,300 tonnes, qui

portent six canons de quatre pouces, et ont un équipage de 278 hommes, dont 17 officiers.

Comme nous l'avons dit plus haut, le discours du premier-ministre a été assez bref. On avait lieu de croire que celui du chef de l'opposition serait aussi très court et se limiterait à quelques considérations générales, ajournant la véritable discussion à la deuxième lecture du projet. Mais, prenant par surprise ses adversaires et même ses partisans, M. Borden a parlé pendant deux heures et traité à fond la question soumise à la Chambre. Son discours, soigneusement préparé, a été très remarquable, quelles que soient les appréciations que l'on puisse faire sur son opportunité et sur les opinions émises par l'orateur. Le chef de l'opposition n'a pas dissimulé sa pensée. Il est nettement favorable à une politique de coopération par le Canada à la défense navale de l'empire. Il considère que notre devoir, notre intérêt, notre honneur sont en jeu. Il estime que le gouvernement ne va pas assez loin, qu'il devrait proposer la création d'une marine plus effective, et qu'en face du danger de perdre sa suprématie navale, dont la Grande-Bretagne est menacée, le Canada devrait placer immédiatement à la disposition de la mère-patrie un subside assez considérable pour aider efficacement l'amirauté anglaise à maintenir envers et contre tous sa supériorité maritime. Evidemment M. Borden tenait à prendre position sans délai devant le Parlement, à faire connaître, dès le premier moment, son avis relativement au bill ministériel, à préciser son attitude, peut-être encore plus pour ceux dont il est le chef que pour ceux dont il est l'adversaire.

Immédiatement après le leader de la gauche, un membre de son parti, M. Jameson, député de Digby, a pris la parole. Il a soutenu que le projet du gouvernement, si l'on a en vue une contribution sérieuse à la défense de l'empire, est inefficace, et que la création d'une marine canadienne permanente, qui entraînera pour ce pays un accroissement énorme du fardeau que les contribuables sont appelés à supporter, devrait être soumise au peuple.

Mais le discours qui a produit la plus vive sensation a été celui de M. Monk. Le député de Jacques-Cartier n'a pas déguisé son étonnement et son mécontentement de l'attitude prise par son chef, dès la première lecture du bill, sans avis préalable d'une telle démarche. Son irritation, quoique exprimée en termes courtois, n'en était pas moins très vivement manifestée. Quant au mérite de la mesure, M. Monk a annoncé qu'il ne voulait pas le discuter maintenant. Il a simplement posé quelques questions. Sommes-nous en état de construire une marine ? Pouvons-nous construire quelque chose qui comptera, qui sera un facteur appréciable, dans le moment actuel ? Avons-nous l'argent requis ? Nous est-il loisible actuellement, avec les immenses travaux que nous devons exécuter, d'entreprendre la création d'une marine ? N'avons-nous pas à accomplir à l'heure présente une œuvre plus essentielle, non seulement à nos propres intérêts, mais même à ceux de l'empire ? Ces questions indiquent nettement quelle sérieuse critique M. Monk se propose de faire du projet ministériel, conformément aux idées et aux principes énoncés par lui dans son discours de Lachine. Cette première escarmouche a mis en pleine lumière le fait, connu d'avance, que l'opposition est divisée sur la question navale. Si la discipline ministérielle était moins rigoureuse, on constaterait probablement que l'unanimité ne règne pas davantage parmi les partisans du cabinet.

Depuis la présentation du bill de la marine, une grande manifestation publique, hostile au projet, a eu lieu à Montréal. M. Bourassa y a prononcé un énergique réquisitoire contre la politique du gouvernement.

Il paraît certain que la session provinciale de Québec ne s'ouvrira qu'après Pâques.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

INTRODUCTION A L'ETUDE DES MALADIES MENTALES, Dr H. Schloess. — Ouvrage traduit de l'allemand, par G Ardillier, 1 vol. de la Collection *Science et Religion* (série *Questions scientifiques*, no 541-542). Prix : 1 fr. 20. Librairie Bloud et Cie 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Notre époque de surmenage et de névrose se caractérise de plus en plus, au point de vue psycho-médical, par une abondance vraiment extraordinaire de troubles mentaux. Depuis la mélancolie ou l'hypocondrie, jusqu'à l'hystérie ou l'épilepsie, il y a loin sans doute. Cependant les professeurs, les prêtres, les pères de famille eux-mêmes, désiraient avoir entre les mains un ouvrage commode et clair, où toutes ces principales " psychoses " seraient étudiées. C'est ce livre de vulgarisation que l'ouvrage du Dr Schloess est déjà en Allemagne.

Grâce à cette traduction il sera désormais facile d'avoir sur les maladies mentales, sinon des connaissances étendues, du moins des notions précises.

* * *

AU SERVICE DES IDÉES ET DES LETTRES, par Etienne Lamy, de l'Académie Française. Introduction de Michel Salomon. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud & Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). En vente chez tous les libraires.

Ce volume assemble les pages les plus significatives d'une œuvre riche et variée, et peut-être apportera-t-il à plus d'un lecteur des révélations. Historien et philosophe politique, M. Etienne Lamy est connu comme tel. On sait aussi quelles vues supérieures il a jetées sur les affaires religieuses du passé et du présent. On le tient, au surplus, pour un sociologue éminent et un moraliste. Quelques personnes ignorent quel vif narrateur il sait être, quel portraitiste pénétrant et spirituel, quel descriptif enfin et quel coloriste. Ce livre le leur apprendra. Elles y goûteront aussi un juge très fin des choses de l'esprit, qui, à l'occasion, donne son mot, brillant souvent et aiguisé. — Dans une préface brève, M. Michel Salomon a essayé de caractériser ce talent souple et d'aptitudes si diverses. Il a voulu aussi montrer l'unité foncière d'une vie qui fut d'abord celle d'un homme public, au sens politique du mot, et a cessé de l'être, mais est restée " au service des idées " en se mettant " au service des lettres ".
